

RÉDACTION ET BUREAU D'ABONNEMENTS

Lausanne, Rue de la Palud 20.

On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

Table with 3 columns: Location (Suisse, Union postale), Duration (Un an, 6 mois, 3 mois), Price (Fr. 20, 10 50, 5 50).

Prix du numéro: 10 centimes.

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

Lausanne, Place de la Palud 24

Montreux, Vevey, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Saint-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger: 25 centimes la ligne. Pour la Suisse: 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LAUSANNE, 14 août 1891.

A ceux qui réfléchissent.

Des fêtes vieilles de quinze jours, sur lesquelles est déjà tombée la fine poussière de l'incident quotidien qui efface l'événement de la veille, peut-on y revenir? Oui, car il faut maintenant en tirer la morale, petite ou grande, chacun selon ses moyens. Or, pour nous, peuple à l'esprit rassis et pondéré plutôt qu'à l'alerte, quinze jours pour extraire d'un événement sa philosophie, ce n'est pas trop.

D'ailleurs, au lendemain du 1^{er} août, il faut bien le dire, la Suisse était éreintée, courbaturée d'enthousiasme, d'illuminations, d'éloquence, de tableaux vivants. Elle avait besoin de repos. Aujourd'hui que les bougies sont éteintes et que même les échos du jubilé se sont tus, que la joyeuse effervescence est calmée, que les esprits et les membres las se sont détendus, il se trouve des gens qui réfléchissent et se demandent: Que restera-t-il du Centenaire?

Cette question, tous les journaux l'ont posée à leur point de vue, qui est politique. A notre tour, mais au point de vue civil et pratique, nous demandons: qu'en restera-t-il? Qu'en restera-t-il dans la vie de chaque jour, pour ces foules de simples citoyens, ouvriers, patrons, paysans, pour ces femmes aussi, mères et jeunes filles, dames et ouvrières, qui, le 1^{er} et le 2^e août, dans les églises et sur les places publiques, ont chanté d'une voix notre hymne national?

Ne nous payons pas de mots, écartons toute rhétorique vide, tout vocabulaire bien sonnant, mais creux. Sous les mots, cherchons la réalité des choses. Ignorons si quelque curieux de statistique a fait le compte exact des orateurs qui, dans ces fêtes, ont adressé de patriotiques paroles à leurs concitoyens. Il y en a bien eu dix mille. Parmi ces dix mille, en est-il dix qui aient négligé de nous citer nos pères, les hommes de la première alliance, et de nous engager à suivre leur exemple? Ce texte dit tout indiqué, mais serrons-le de près et voyons ce qu'il renferme.

Nos pères — si nous avons le droit, nous autres Suisses romands, de les appeler nos pères, — les fondateurs de la Confédération, hommes simples et pratiques, se réunirent un jour pour trouver remède à leur situation. Ils ne songeaient point à prendre des poses, ni à faire des phrases; ils ne levèrent point leur main droite pour jurer en l'air des choses vagues. Relisons leur pacte solennel: « Les confédérés s'engagent par serment à s'entraider de conseil et d'action, de bras et de biens, contre tous ceux qui feraient peine, injure ou violence à eux tous ou à l'un d'entre eux. »

Remarquons d'abord que ce traité d'alliance n'est pas un programme politique: c'est bien plutôt, comme nous dirions aujourd'hui, un programme social, le plus fraternel et le plus généreux. Remarquons ensuite que le mot de liberté, ce grand mot noble et vague, n'y figure pas une seule fois, tandis que celui de justice, aussi noble et moins vague, domine tout le pacte, s'énonce de chaque clause, soit qu'il s'agisse de service et d'obéissance dus au supérieur féodal, soit d'arbitrage, de peines à infliger dans certains délits.

Tel était le pacte: précis, pratique, équitable et fraternel. On nous a engagés à imiter les premiers confédérés. C'est fort bien. Nous avons entendu beaucoup de discours, les uns éloquentes, d'autres banaux, presque tous flottant dans le bleu des belles généralités. Oh! les généralités, viande creuse, fumée insaisissable! Pour imiter nos pères, il eût fallu être précis. Il eût fallu crier: Justice! aussi bien que Liberté! Liberté! Et dans le domaine pratique et tangible, dans le domaine des choses qui demeurent, qu'avons-nous fait, ce 1^{er} août 1891?... Certaines communes ont planté un tilleul, un ormeau: c'est toujours une bonne action — et désintéressée — que de planter un arbre. On parle de fonder une maison d'asile pour les phisiques du canton de Berne. Ce sera là un noble monument du jubilé.

Mais imiter nos pères, c'eût été prêter leur serment. Au lieu du mot serment, qui est trop grandiose, disons engagement. Le dimanche 2 août, des auditoires immenses, des milliers de citoyens avec leurs familles, entouraient les chaires ou les tribunes improvisées en plein air où se célébrait un culte solennel d'actions de grâce. Parmi toutes ces âmes, quelques-unes ont été remplies tout à coup de l'émotion sainte d'un vœu. Les engagements pris ce jour-là, dans le secret des cœurs, et les changements qui en résulteront dans la vie pratique de notre peuple, tels seront les vrais fruits du jubilé.

Le soir du 2 août, une poignée de gens, hommes et femmes, ont juré, chacun vis-à-vis de sa conscience, de mieux observer le dimanche à l'avenir, de ne faire d'achats sous aucun prétexte ce jour-là, et de ne plus employer d'égoutiers sur le droit au repos des employés de chemins de fer. Voilà tout ce que je sais, moi qui écris ces lignes, des engagements

du Centenaire, mais vous en connaissez d'autres, sans doute, vous qui me lisez.

Il y a peut-être parmi vous un patron, un chef d'atelier ou de fabrique que l'idée d'une équité plus fraternelle a saisi tout à coup. Il s'est dit: « A partir d'aujourd'hui je mets l'intérêt de mes ouvriers sur la même ligne que le mien. J'emploierai une part de mes bénéfices à établir dans mes ateliers un système de ventilation qui y fera circuler un air salubre. Mes bâtiments, dont l'abord ressemble à un champ de débris ou à un dépôt de balayures, je les entourerai de pelouses agréables à la vue et sur lesquelles les yeux fatigués se reposeront avec plaisir. Je donnerai de temps en temps une petite fête à ceux qui travaillent tout l'an pour moi. Quand mes moteurs seront arrêtés ou mes machines en réparation, je supporterai moi-même la perte qui en résultera au lieu de la faire supporter à mes ouvriers, comme le font plusieurs au mépris de la loi. »

L'industriel qui a pris cet engagement-là prépare à ses enfants un noble héritage: la joie et l'honneur d'entendre dire: « Ah! votre père était un homme juste, un patron généreux; nous respectons sa mémoire. » Peut-être un homme cultivé, un avocat, un professeur, a-t-il eu, ce jour-là, comme une subite révélation des injustices qui se commettent chaque jour envers les faibles: envers les pauvres femmes que la loi protège si imparfaitement qu'un séducteur peut impunément les abandonner, qu'un mari ivrogne peut les dépouiller de leurs gains; envers les salustiers privés de leur droit de réunion, ce droit élémentaire que nous réclamons avec indignation si quelque tyran essayait de nous l'arracher. Alors cet homme s'est dit: « A partir d'aujourd'hui je me fais l'avocat des faibles; je donnerai régulièrement à leur cause quelques heures de ma semaine. » Dans cinquante ans, dans cent ans d'ici, au prochain jubilé, à cause de ce qu'il aura fait, dit ou écrit, le monde où vivront ses petits-enfants sera un peu meilleur que le nôtre.

Et supposons qu'un ouvrier, réfléchissant ce jour-là aux droits et aux devoirs de tous les membres de la communauté, se soit dit: « Tiens! mais le patron a aussi des droits, je n'y avais jamais pensé. En échange de son argent, il a le droit d'exiger de bon ouvrage. S'il est poli, il a le droit d'attendre de ma part quelque politesse. Je pourrais même « commencer » sans que ma dignité en souffre. Dans mes revendications, je pourrais user d'un ton conciliant au lieu de menaces, écouter les raisons du patron, car tout accusé a le droit d'être entendu. Au lieu d'avoir pour devise: « Le patron, voilà l'ennemi, » je devrais considérer que moi et le patron nous avons un ennemi commun, le chômage, et que ce n'est pas trop, pour le vaincre, d'un effort commun des bras et des intelligences. Il faudra que j'expose ces idées aux camarades dans notre prochaine assemblée. » S'il le fait, il aura contribué dans la mesure de son possible — et qui peut faire davantage? — à écarter le péril social.

Nous avons d'autres ennemis. Osons le dire: la triste armée des ivrognes est un danger national. Les maux qu'engendre chez nous l'ivrognerie sont incalculables: Santé détruite, famille dévastée, ruine matérielle, pauvre ménage vendu et dispersé, dissensions domestiques, plaies du corps et de l'âme, morts tragiques, folie, crime et suicide, telles sont les œuvres de l'horrible vice. Quels sont les hommes et les femmes de bonne volonté qui, ce 1^{er} août, se sont juré de seconder les efforts de la Société suisse de tempérance, en détestant l'ivrognerie et en aimant avec persévérance les malheureux qu'elle jette dans la boue? Par eux, avec l'aide de Dieu, des familles seront reconstruites, tirées de la misère; des enfants voués aux plus tristes exemples verront leur père redresser la tête et marcher devant eux dans le bon chemin.

« S'entraider de conseil et d'action, de bras et de biens ». Est-il dans notre pays un seul homme, une seule femme qui n'ait ni biens, ni bras, ni action, ni conseil à donner? Des égoïstes, nous en avons, moins qu'on ne croit pourtant. Nous avons surtout des inactifs, des gens qui auraient bon cœur, qui seraient capables de sympathie, mais l'impulsion leur a manqué, ou l'occasion, ou quelque cause déterminante enfin. Ils restent inertes et inutiles, malgré leur bon cœur. Le 1^{er} août 1891 ne sera-t-il pas la date où ils auront cessé d'être des zéros pour devenir des unités agissantes? Les sphères sont diverses, les aptitudes inégales, mais que de besogne partout pour toutes les bonnes volontés!

Vous qui n'avez point juré encore le noble pacte, il n'est pas trop tard pour le faire. Quand, en Suisse, tous les pauvres seront secourus, tous les malades visités, et soutenus tous ceux à qui l'on fait « peine, injure ou violence », quand tous les travailleurs, qu'ils soient commis, apprentis, ouvriers de fabrique, couturiers, boulangers ou employés de chemins de fer, auront obtenu leur droit au repos du dimanche, quand il n'y aura plus d'injustices à redresser, ni dans la loi, ni dans

les mœurs, alors il sera temps de se croiser les bras.

T. COMBE.

Avant la fête.

Berne, 13 août.

Le septième centenaire de sa naissance trouve Berne en pleine transformation. La gare, bien qu'on y ait travaillé ces derniers jours avec une hâte extrême, est loin d'être achevée. Aujourd'hui même, on construit dans la cour centrale un joli chalet, où l'on prendra ses billets aux guichets multiples que nécessitent la variété des directions où l'on rayonne d'ici. C'est un gracieux édifice et une petite réclame pour l'industrie des bois sculptés de l'Oberland.

Pour l'ouverture de la fête le buffet déménagera et prendra possession du nouveau local, très spacieux, qui lui est destiné, et d'où l'on a accès sur les quais. C'est une bonne nouvelle pour la très nombreuse clientèle de ce restaurant qui passe à bon droit pour l'un des meilleurs de la Suisse, mais où l'affluence des voyageurs vous interdisait jusqu'à ce jour de vous présenter à votre assiette autrement que de profil.

On a fait en outre de grands hangars pour les voitures et ménagé des locaux très commodes pour les bagages. La gare, quand elle sera achevée, sera peut-être bien installée, mais je pense rester dans les limites d'une louable modération en disant qu'elle est et restera extrêmement laide. C'est un travail à reprendre dans dix ans, quand la Confédération aura nationalisé les chemins de fer, à supposer qu'elle y arrive jamais.

Le nouveau palais fédéral est moins avancé que la gare. Il fait à son aise un pendant harmonieux et se présente fort bien depuis la rive gauche de l'Aar, une fois le pont du Kirchenfeld passé. Mais ce n'est pas de ce côté-là qu'on y entre. Et ses abords donnent encore une juste idée de ce que devrait être le chaos. C'est encore un amas de matériaux plongeant dans la boue. Quand le pavillon central, qui doit prendre la place du Casino actuel, réunira les deux palais, l'ensemble ne manquera pas de grandeur. Mais il faut absolument arriver à les dégager. Ce n'est pas la peine d'élever des édifices de cette dimension pour qu'on n'y puisse arriver que par des ruelles. La nouvelle construction sera complète quand on aura démolé la maison de la Polizeigasse et doublé la place de l'Ours. Mais la commune de Berne fait de grosses difficultés et les propriétaires ont, me dit-on, des prétentions exorbitantes.

Enfin la tour principale de la cathédrale est cachée par un grand échafaudage, ce qui gâte un peu le coup d'œil.

Il est fâcheux qu'on n'ait pas pu mettre tout cela en ordre pour une fête donnée en l'honneur de la vieille cité de Zähringen. Pour cette solennelle journée, il eût été mieux d'achever sa toilette.

J'ai hâte d'en finir avec ces observations de grincements pour vous dire l'entrain qui préside aux préparatifs du centenaire. Partout on travaille avec une grande activité à élever des arcs-de-triomphe, à pavover les maisons de tentures et de drapeaux, à orner les rues de jeunes sapins et de mâts bariolés. Les couleurs bernoises, noir et rouge, sont d'un très bel effet. Elles dominent partout.

Aujourd'hui, le temps n'avait rien d'encourageant. Il est tombé de violentes averse. Mais on espère que demain, après-demain surtout, le ciel sera plus clément.

Cette après-midi, grande répétition du Festspiel. J'ai eu la bonne fortune d'y assister, et sans vouloir défranchir le spectacle, je dois dire qu'il donne les plus brillantes promesses.

L'amphithéâtre est, comme vous le savez, installé au Kirchenfeld. Il était impossible de trouver un emplacement plus propice et d'en tirer plus habilement parti. C'est une grande prairie, en pente douce, flanquée par un bois. Des bancs y ont été installés. Il y a place pour vingt mille personnes. La scène, qui occupe la partie inférieure, est figurée par une vieille forteresse moyen-âge du plus grand effet, avec un dôme central, surmonté de deux tours et deux longues galeries d'accès, terminées aux deux extrémités par des tours semblables à celles qui dominent le centre. Elles sont toutes quatre ornées de l'écusson bernois.

Le Festspiel, — il m'est bien permis d'en parler puisqu'on en vend le texte dans les rues, — est l'œuvre de M. le pasteur H. Weber, à Hœngg. C'est une œuvre puissante, originale, vraiment artistique et qui mérite de vivre. Elle est animée de la première page à la dernière par un souffle patriotique et poétique vraiment remarquable. Et, quand elle se marie à la partition de M. Munzinger, cette œuvre est du plus grand effet.

Il y a six groupes, ou plutôt six actes. Le premier nous reporte à la fondation de Berne, en 1191; le second, à la bataille de Laupen (1339); le troisième, à celle de Morat (1476); le quatrième nous offre des scènes de la réformation (1528); au cinquième, très émouvant, nous assistons à la chute de l'ancienne Berne

(1798); enfin, le sixième, intitulé le présent, est une allégorie grandiose et une sorte de récapitulation de toutes les scènes précédentes.

Je me trompe peut-être, car il est difficile de juger sûrement d'une œuvre de ce genre, dans laquelle la mise en scène a une importance capitale, par une répétition où la plupart des acteurs sont en habits civils et brandissent des parapluies au lieu de brandir des épées, mais je crois que le dernier tableau est le plus beau et fera un effet énorme. La musique en est empoignante au plus haut degré. Elle est chantée, outre le chœur, qui est admirablement dirigé par M. Munzinger, par Mme Lina Sprenger-Bürli, de Zurich, qui représente l'Helvétie, et par Mme Uzieli, la charmante cantatrice que Lausanne a connue sous le nom de Mlle Hœring, qui chante le rôle de Berna. Le comité a eu la main heureuse. Ces deux actrices ont des voix exceptionnellement puissantes, qui remplissent, sans aucune difficulté apparente, l'immense amphithéâtre. On ne perd pas une syllabe.

Laissez-moi vous traduire la scène finale, qui vous donnera une idée de l'inspiration haute et émouvante qui préside à tout le Festspiel:

Berna est entourée d'un immense cortège: tous les héros de la glorieuse république sont là: Erlach, Hallwyl, Manuel, Abrecht de Haller, le vieil avoyer de Steiger. Tous, ressuscités pour la grande journée, on dit à la Berna actuelle qu'ils sont heureux de ses progrès et applaudissent à son présent: J'ai pleuré, à dit Steiger.

J'ai pleuré, j'ai souffert pour ma Berna, Il me semblait que toute étoile s'éteint dans la nuit sombre. Je vois une ville nouvelle, ce n'est plus la mienne, Que Dieu l'éclaircisse de ses plus chauds rayons!

A côté de ces glorieux morts, tous les cantons sont là, représentés par leurs bannières, puis Guillaume Tell et les trois héros du Grütli, des guerriers de tous les âges, etc.

Alors l'Helvétia apparaît et veut elle aussi prendre part à la fête de Berne.

Helvétia.

Salut ma Berna! la bénédiction d'une mère, Doit avoir son prix dans le ciel. Je te salue, o mon plus cher amour, Toi ma fille, si florissante et si pritanrière! Viens sur mon cœur, fille aimée, viens! Berna (se précipitant à sa rencontre). O mère, o mère, sur ta poitrine, Je sens m'inonder une joie céleste. Combien profond mon âme est remuée, Quand m'appelle ta voix chérie... Vous mes fils! Ils ont combattu, Par le glaive et par l'épée. La troupe de mes héros te salue.

Tous.

Nous te saluons Helvétia! Heil dir! Helvétia.

Je me réjouis en toi, Berna, ma fille aimée. Ta mère te bénit (Berna s'incline). Toi, bannière, avec la croix blanche dans le champ (trouge).

Penche toi sur elle et rafraîchis son front! (La bannière fédérale est par trois fois solennellement inclinée sur la tête de Berna.) Que les étoiles d'argent éclairent toujours purs, Ton sol que pare la liberté!

Que les fleuves nourrissent tes verts valours, Que la fidélité et le travail fécondent tes campagnes, Que la simplicité et l'honneur te rendent heureuse à jamais!

Garde précieusement le bouclier d'honneur et de liberté! C'est le but auquel le Dieu tout puissant t'a vouée. Aussi longtemps que tu le pourras, Viens et entoures tous tes fils, bons frères, du même amour, L'esprit sain de la liberté veille sur toi! Et quand, dans l'Alpenglüh, tes sommets respicendissent, Que les vents du nord soufflent tièdes Et te baignent doucement: c'est le salut de ta mère! Fidèle et consolée! la mère Helvétia veille!

Berna.

O mère sois bénie! Combien je t'aime! Vous tous, aimez la! A pleins poitrines, Entonnez tous, pour que vous puissiez respirer, L'hymne sacré d'la libre patrie. (Le chœur et tout l'auditoire chantent, accompagnés par l'orchestre, l'air du chœur de l'opéra.)

N'est-ce pas que cette scène est belle, même à travers une traduction informelle, même froidement imprimée dans une colonne de journal. Jugez ce qu'elle sera samedi et dimanche, acclamée par une foule émue, sous le ciel d'août, en vue de cette ligne d'édifices austères, puissants et graves, qui fait du panorama de Berne, vu de l'occident, un des plus beaux qui se puissent voir, dans l'éblouissement des costumes et des armures, chantée par des voix d'une puissance et d'une pureté sans rivales!

Le congrès international de géographie.

Berne, 14 août.

Après la très agréable promenade d'hier, les géographes se sont remis au travail avec acharnement ce matin. Le congrès s'est divisé en trois sections comme l'avant-veille.

La quatrième séance spéciale, tenue dans la salle du Conseil national, a traité de l'orthographe des noms géographiques. Cinq orateurs ont pris la parole: M. Barbier, de Nancy; M. Cœllo, de Madrid; M. Duhamel, vice-président du Club alpin français; M. Sieger, de Vienne, et M. Gambino, de Palerme. Il s'agit d'arriver à orthographier les noms de lieux d'une façon uniforme, pour ceux au moins qui ne corres-

pondent à aucune des langues principales d'Europe. Cela est surtout important en vue de la confection de la carte générale de la terre au 1,000,000. Je n'ai pas encore le texte des résolutions prises.

La cinquième séance spéciale s'est occupée des lacs et des glaciers. M. le colonel Lochmann devait y parler le premier du levé des lacs suisses. Vous savez que son accident le condamne au repos. Nous n'avons donc pas eu le plaisir de l'entendre. Les nouvelles de sa santé sont cependant très bonnes.

M. le professeur Forel, de Morges, a captivé son auditoire par un très intéressant exposé sur les cartes hydrographiques des lacs subalpins. Je n'ai pas besoin de vous dire combien agréable est une conférence de M. Forel, surtout sur ce sujet des lacs dont il est si parfaitement maître. M. Forel nous a mis au courant de ce qui a été fait en Suisse pour le levé topographique du fond des lacs et spécialement du lac Léman. L'étude topographique et géologique des fonds de lacs présente un intérêt particulier en ceci, que les affleurements des terrains y sont admirablement conservés, ce qui n'est pas le cas hors de l'eau, où l'air effrite et transforme les tranches apparentes des rochers.

A. M. Forel a succédé M. Delebecque, ingénieurs des ponts et chaussées à Thonon, qui s'occupe aussi avec ardeur des relevés topographiques et des sondages du fond des lacs: le lac Léman sur territoire français, le lac d'Annecy, dont il a spécialement parlé, le lac du Bourget, etc. Son exposé, clair et concis, appuyé de plans et de dessins, a beaucoup intéressé.

Le prince Roland Bonaparte a parlé ensuite, très clairement et très brièvement, de l'étude qu'il a entreprise depuis deux ans sur les variations des glaciers français. Au moyen de repères, des observations rigoureuses ont été faites sur 107 glaciers de la région des Alpes françaises. Actuellement douze de ces glaciers avancent, dix-huit restent stationnaires et soixante-sept reculent. Mais des observations recueillies et du fait que l'on observe sur beaucoup de glaciers un gonflement à leur origine, le conférencier conclut que les glaciers vont de nouveau avancer dans leur généralité. M. le Dr Penck, de Vienne, et M. Forel ont confirmé ces observations en ce qui concerne les Alpes autrichiennes et suisses.

Vous savez à ce propos un « instantané » du prince Bonaparte? Voici: grand, fort, teint olivâtre, cheveux noirs drus, moustache noire, l'allure très simple, sans aucune pose, le long du nez, un peu bas, d'où l'habitude de lever fréquemment la tête; 33 ans, fils de Pierre Bonaparte; a épousé la fille de M. Blanc, de Monaco, morte après quelques années de mariage; en somme, personnalité très sympathique, aime et connaît la Suisse en détail comme peu d'étrangers; va partir pour les Pyrénées afin d'y poursuivre son étude des glaciers.

Ont parlé ensuite: M. le Dr Palacky, de Prague, sur l'histoire géologique des rivières et son importance pour la géographie pratique, et enfin M. Emile Chaix, de Genève, sur les volcans.

La sixième séance spéciale (salle des Etats) s'est occupée de la cartographie. Cinq orateurs y ont fait des conférences, entre autres M. Simon, d'Interlaken, l'auteur du magnifique relief des Alpes centrales bernoises exposé au nouveau Palais fédéral.

Vous voyez qu'on a travaillé ce matin, puisqu'on a entendu non moins de quinze orateurs. L'après-midi ça été encore plus fort: il y a eu quatre séances spéciales avec seize conférenciers.

La septième séance spéciale avait lieu de 3 h. à 4 1/2 heures, dans la salle du Conseil national. Elle avait pour objet la bibliographie géographique. M. le Dr Guillaume, directeur du bureau statistique fédéral à Berne, a exposé l'état actuel de la bibliographie suisse, son but et ses tendances, qui sont de devenir de plus en plus claire, pratique et précise.

A 4 1/2 heures a commencé dans la même salle la huitième séance spéciale: Météorologie. Je n'en puis rien dire, n'y ayant pas assisté. C'est, du reste, un sujet spécial et nous savons que notre pays est admirablement outillé dans ce domaine. Il n'y avait pas de conférencier suisse.

La neuvième séance (aux Etats) a traité de la géographie commerciale. M. le prince de Casano a parlé de la protection des émigrants et de l'activité du comité nommé, il y a deux ans, à Paris, dans ce but. La tâche est excessivement ardue et les résultats très lents, on le comprend sans peine. M. Renauld, de Paris, a résumé le mouvement colonial actuel; M. Riechler, de Milan, a rendu compte de l'expédition de M. Ferrandi dans la péninsule de Somal, et M. Rossier, le jeune et très distingué professeur de Genève, a fait voir les services que la géographie peut rendre dans les conflits économiques. J'ai regretté de n'avoir pu entendre sa conférence qui a été fort intéressante, m'assure-t-on, mais il n'y a pas moyen d'être partout à la fois.

Pendant que parlait M. Rossier, j'assistais à la dixième et dernière séance spéciale; il y

était question de voyages. C'est toujours un plaisir que d'entendre un voyageur raconter ses peines et ses joies et décrire les pays qu'il a vus. J'avoue humblement que je préfère cela aux discussions byzantines sur l'heure universelle.

M. Delmar-Morgan, de Sidney, a parlé de la découverte de l'Australie et de l'archipel des Cuyos, dans l'Océan Pacifique. Malheureusement, sa voix extrêmement basse, ne m'a pas permis de comprendre sa conférence, faite en anglais.

M. Müller-Hess, professeur à l'Université de Berne, a prouvé ethnographiquement et étymologiquement la migration des Boudhistes indiens en Birmanie et jusqu'aux îles de la Sonde, à Java. Mais il a oublié de nous dire que le bouddhisme a émigré jusqu'à Paris, où il compte de nombreux et fervents adeptes.

La conférence suivante a été, à mon avis et à celui de beaucoup de personnes, la plus charmante et la plus intéressante de la séance, et — tant pis si je dis franchement mon opinion — de tout le congrès. Notre compatriote M. Henri Moser nous a entretenus du Turkestan avant et après le Transcaspien. Il en peut parler savamment : il en a rapporté deux balles qu'il a encore dans le corps, sans compter un bras démis pour le reste de ses jours. Son premier voyage date de 1868. Après le père Varamby — le fameux faux derviche — et trois Italiens, dont un a péri, M. Moser est le premier Européen qui ait pénétré dans cette mystérieuse Asie centrale. Après avoir traversé en vingt-huit jours l'immense steppe kirghise sans eau, il est arrivé à Boukhara, sauvé d'un massacre certain par miracle ! il avait eu la présence d'esprit de se faire passer, à la dernière extrémité, pour l'ambassadeur de Russie, qu'on attendait d'un instant à l'autre. A Boukhara, l'aimable émir lui infligea, pour commencer, 21 jours de prison. Et quelle prison ! De ses fenêtres, il avait vue sur le mur des suppliciés et il y voyait dégringoler chaque jour plusieurs pauvres diables ; ses gardiens, non moins aimables que l'émir, lui faisaient gentiment observer que peut-être un de ces quatre malins ce serait à son tour de faire la même dégringolade. C'était charmant !

Le prisonnier avait, à vrai dire, un divertissement dans sa solitude, mais un divertissement inexplicable. Sur la place d'exercice, qu'il apercevait aussi, il voyait manœuvrer les troupes de l'émir, et ces troupes se livraient à un exercice fort pittoresque : se couchant sur le dos, les hommes relevaient les deux jambes verticalement et les frappaient violemment l'une contre l'autre, le tout avec un ensemble très militaire. Que diable pouvait bien signifier cela ? Surtout en fin de prison, M. Moser eut l'explication suivante du mystère : Lors de la première invasion des Russes, ceux-ci avaient dû traverser, la veille de la bataille décisive où ils vainquirent les troupes de l'émir, un terrain très marécageux. Ayant leurs hautes bottes pleines d'eau et pas le temps de les retirer, ils avaient employé, pour se mettre les pieds au sec, le moyen pratique de se coucher sur le dos et de laisser couler l'eau, les jambes en l'air. C'est à ce maléfice que le bon émir de Boukhara attribuait la victoire des Russes. Séance tenante il avait introduit dans son règlement le mouvement en trois temps : « Sur le dos, — couchez ! Jambes — en l'air ! Secouez — ferme ! »

Aujourd'hui, un chemin de fer conduit à Boukhara ; l'industrie, l'agriculture et la civilisation y marchent à grands pas. Les Russes ont accompli presque en silence une œuvre considérable et cela grâce surtout au Transcaspien du général Annenkoff. Commencée en 1881 pour ravitailler l'armée russe, la ligne fut bientôt abandonnée. Mais avec une admirable ténacité et une énergie indomptable, le général Annenkoff la reprit et la mena à bien, malgré l'opposition acharnée des bureaux, qui tenaient l'œuvre pour chimérique.

En dix-huit mois, on posa 800 verstes de rails (une verste équivalant à un peu plus d'un kilomètre). Deux bataillons du génie de 1000 hommes chacun et 50,000 indigènes étaient employés aux travaux : on faisait jusqu'à 7 et 8 verstes par jour, emportant le matériel, les bureaux, le personnel, les vivres et l'eau surtout dans le train toujours avançant. Les fameux sables mouvants étaient vaincus, on dépassait Boukhara et on pénétrait jusqu'à cette ville fantastique de Samarcande, que vingt ans

auparavant les incrédules disaient ne pas exister, parce qu'aucun Européen ne l'avait jamais vue. Les Yankees même n'ont jamais rien fait de pareil !

De la mer Caspienne à Samarcande le trajet s'accomplit maintenant en autant d'heures qu'il fallait auparavant de jours ; des villes de 5 à 6000 habitants ont surgi le long de la ligne comme par enchantement, et dans les plaines qui étaient réputées autrefois déserts, on cultive avec un merveilleux succès le coton américain. Bientôt l'Asie centrale sera à la tête des pays de colonisation. Quant au Transcaspien, qui a coûté 100,000 francs le kilomètre, il rend le 3 1/2 0/0 de son capital. C'est significatif.

L'auditoire, très nombreux, très attentif — on aurait entendu voler une mouche — a confondu dans ses vifs applaudissements et le général Annenkoff, présent à la séance mais cherchant à se dérober, et le conférencier, M. Moser, dont la parole claire, précise et enjouée a un charme que je ne saurais vous redire.

Demain, séance de clôture et vote des résolutions. M'est avis qu'il faudra une belle énergie de la part du président si l'on veut aboutir.

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 13 août.

Le grand-duc Alexis — La russomanie. — Visites de rois. — La santé de Guillaume II.

Le grand-duc Alexis a quitté Paris ce matin à neuf heures. C'est donc de Vichy que nous attendons maintenant des détails sur les manifestations en l'honneur de la Russie. La journée d'hier avait été employée en visites particulières, promenades en ville et emplettes dans quelques magasins. A la rue Daunou, près du boulevard des Capucines, le frère du tsar a été reconnu et les passants lui ont fait une ovation, à laquelle il s'est bientôt dérobé en rentrant en voiture à son hôtel.

Au jardin du Palais-Royal, les manifestations de la veille se sont renouvelées à l'occasion du concert militaire. Le public a réclamé l'hymne national russe, qui a été exécuté aux applaudissements de la foule.

Parmi les visiteurs de la journée, il faut noter M. Constans et son chef de cabinet, qui sont venus déposer des cartes à l'hôtel Continental, ainsi que divers membres de l'ambassade de Russie et de la colonie russe. Dans la soirée, le grand-duc ne s'est rendu ni au Théâtre Français, ni à l'Opéra, comme le bruit avait couru que c'était son intention.

Au séjour à Paris de l'impérial visiteur va succéder celui de deux souverains, le roi de Grèce et le roi de Serbie. Le premier est déjà arrivé, venant d'Aix-les-Bains. Il a été reçu à la gare de Lyon par le ministre de Grèce et le personnel de l'ambassade, qui l'ont accompagné jusqu'à l'hôtel de Bristol. Quant au roi Alexandre, il doit arriver samedi soir et résider chez son père l'ex-roi Milan.

L'opinion publique continue à se montrer très préoccupée ici de la santé de l'empereur d'Allemagne. Vous savez déjà que la presse parisienne, comme c'était d'ailleurs naturel, s'est montrée dès le début particulièrement pessimiste sur les suites de l'accident survenu à Guillaume II, ce qui a provoqué dans les journaux allemands des protestations assez aigres. Mais si la presse dirige ici l'opinion, et la crée parfois, elle n'en est pas toujours l'unique facteur, et l'on peut remarquer depuis quelques jours que dans les conversations particulières on se montre également persuadé de la gravité de la maladie de l'empereur.

La mode étant aux interviews, dès qu'un sujet prend une importance spéciale, et les reporters parisiens ne pouvant guère questionner sur un point aussi délicat des interlocuteurs allemands, un journal a demandé l'opinion de l'un de nos médecins les plus connus.

M. le Dr Peter répond au *Gaulois* qu'à son avis la gravité de la maladie réside dans le mal d'oreille, l'affaire du genou n'étant qu'accessoire. L'éminent professeur prévoit d'ailleurs des complications sérieuses, et prononce le mot de méningite. Ceci à titre de renseignement, comme étant l'opinion d'une célébrité médicale, mais aussi d'un homme qui ne peut juger que par ce qu'il a entendu lui-même et sans avoir jamais vu le malade.

Le *Journal des Débats* se moque agréablement

de ces consultations à distance. « Si, dit-il, on lit le *Gaulois* à bord du *Hohenzollern*, on ne comprend guère qu'à la suite d'indications aussi précises, l'empereur hésite à se faire traiter « par correspondance ». Peut-être cette incertitude tient-elle aux observations plus rassurantes que le monarque a pu lire le même jour dans l'*Eclair* sous la signature du professeur Germain Sée. »

Suivant M. Sée, en effet, consulté comme son confrère, l'empereur d'Allemagne est loin d'être aussi gravement atteint qu'on se plaît à le dire, sur la foi de certaines dépêches pessimistes. A part la fracture qu'il s'est faite à la jambe en tombant sur le pont du *Hohenzollern*, il ne souffre en ce moment que de son ancienne maladie, et cette maladie d'oreille ne saurait avoir pris subitement un caractère de gravité plus inquiétant qu'à l'ordinaire.

NOUVELLES POLITIQUES

M. Parnell et les Irlandais.

Le député irlandais M. Dillon, parlant à Dublin, dans une réunion de la fédération irlandaise, dit que, d'ici deux mois, la preuve sera faite que la majorité des Irlandais qui se trouvent en Angleterre, en Australie et en Amérique n'est pas en faveur de M. Parnell.

D'ailleurs, la Ligue nationale irlandaise restée inféodée à M. Parnell perd tous les jours du terrain. Elle ne peut même plus soutenir les tenanciers évincés.

L'orateur a reproché à M. Parnell de ne pas avoir voulu consacrer les fonds qui sont à Paris au soulagement des tenanciers et de perdre tout son entourage par son manque de modération.

Cette manifestation a une grande importance en ce qu'elle atteste que M. Dillon, l'homme le plus juste et le plus populaire du parti nationaliste, a décidément mis de côté toute superstition à l'endroit de M. Parnell et s'est résolu à le combattre comme l'ennemi le plus dangereux de la cause qu'il avait jadis tant fait pour servir.

Traité de commerce.

L'agence Dalziel a reçu de Rome la dépêche suivante :

« On est convaincu, dans les cercles gouvernementaux italiens, que les négociations commerciales entre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne suivront une marche très favorable et qu'en ce qui concerne spécialement l'Allemagne, l'Italie obtiendra d'elle des conditions excellentes pour l'exportation de ses vins de raisin sec. »

Après la conclusion du traité avec l'Allemagne et l'Autriche, l'Italie entamera des négociations commerciales avec l'Espagne, le Portugal et la Roumanie, et l'on espère qu'avant une année des traités seront également conclus avec la Turquie et la Bulgarie.

Le bruit court, en outre, que le gouvernement italien se propose d'ouvrir des négociations pour la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie, qui exporte en Italie des quantités importantes de blé, de pétrole, etc., tandis que l'importation italienne en Russie est assez limitée. Le nouveau traité stipulerait une égalité de tarifs entre les deux pays, et il en résulterait que le marché russe serait ouvert aux produits italiens.

INFORMATIONS DIVERSES

— La reine Victoria a inspecté hier, à Portsmouth, la flotte destinée à recevoir l'escadre française. Les vaisseaux étaient pavés, les marins montés dans les verges, des salves ont été tirées et une sorte de répétition de la réception de la flotte française a eu lieu. La population de Portsmouth travaille à la décoration de la ville. Le maire a fait appel à la population afin de rendre cette décoration la plus grandiose possible.

— On télégraphie de Carlsbad que le baron Hirsch a remis hier, au docteur Löwenthal et à trois citoyens de la république Argentine, un acte notarié les autorisant à acheter dans la république Argentine, pour son compte et jusqu'à concurrence de 10 millions de pesos, des terrains où pourraient s'établir des colonies juives.

— Les baigneurs et surtout les baigneuses qui se trouvent à Kissingen en même temps que M. de Bismarck lui font hommage de nombreux bouquets. Ces témoignages de sympathie se sont, dans ces derniers jours, accumulés à tel point dans les appartements du prince qu'ils lui ont arraché cette boutade : « Je ne sais pas pourquoi on m'offre tant de fleurs, et pourquoi on m'en offre tant maintenant. Quoi qu'il en soit, je suis heureux de constater

duite, honteux ! »

Puis maman sortait à son tour, inquiète du grand froid, voulant faire rentrer tante Claire.

Puis moi-même, un instant après, pour les ramener toutes les deux. Et alors, de nous voir réunis dans cette cour, une nuit de gelée, y compris Sylvestre tenant sa Chinoise par la queue, et nargués en bloc par cette Moutoute là-haut perchée, cela nous donnait aux dépens de nous-mêmes une irrésistible envie de rire, qui commençait par tante Claire et qu'ensuivit elle nous communiquait... Du reste, j'ai toujours douté qu'il y eût par le monde deux autres bonnes vieilles dames, — oh ! bien vieilles, hélas ! — capables de si franchement rire avec les jeunes ; sachant si bien être aimables, si bien être gaies. En somme, je ne m'amuse autant avec personne qu'avec elles, — et toujours à propos des plus insignifiantes petites choses dont elles saisissent d'une façon à part le côté impayablement drôle...

Cette Moutoute en aurait le dernier mot, décidément !... Nous reentrions très morifiés, dans le petit salon refroidi par ces portes ouvertes, pour gagner ensuite nos chambres respectives par une série d'escaliers et de passages sombres. — Et tante Claire, prise d'un regain d'indignation avant de rentrer chez elle, concluait ainsi, sur le pas de sa porte, en me disant bonsoir : « Oh ! tout de même, qu'en dis-tu, de cette chatte ?... »

VII

Une existence de chat, cela peut durer douze ou quinze ans, si aucun accident ne survient.

Les deux moutoutes virent encore, ensemble, luire un second déliceux été ; elles retrouveront leurs heures de nonchalante rêverie, en compagnie de Suleïma (la tortue éternelle que les années ne vieillissent pas), entre les cactus fleuris, sur les pierres de la cour chauffées à l'ardent soleil, — ou bien seules, au faite des vieux murs, dans le feuillage annuel des

que les jardiniers au moins font de bonnes affaires depuis que j'ai été mis à la retraite. »

— M. Gladstone vient d'adresser une lettre au secrétaire du comité russo-Israélite au sujet du nouveau journal les *Ténèbres de la Russie*, dont la publication a été suggérée par lui et qui traite de la persécution des juifs en Russie. M. Gladstone, dans cette lettre, s'exprime ainsi :

« J'espère fermement qu'un exposé exact et équitable des faits, quelque déplorable qu'ils soient, concernant les juifs en Russie, amènera graduellement l'opinion publique à des sentiments d'humanité et de justice et que ce changement exercera dans le même sens une influence salutaire sur l'attitude de la Russie et de son gouvernement à l'égard des juifs. »

« J'espère également que vous réussirez sur le continent où l'opinion publique a plus besoin d'être éclairée qu'en Angleterre. »

Le *Times* dit que le journal les *Ténèbres de la Russie* sera traduit et répandu dans tous les pays tant que la persécution dirigée contre les juifs n'aura pas cessé.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Touristes de marque.

Les touristes de marque sont nombreux en Suisse, à cette heure.

L'ex-roi Milan, sous le nom de comte de Takowo, venant de Lucerne, est arrivé hier à Zurich, pour attendre son fils Alexandre. Ils repartiront ensemble pour Paris.

M. Ferrari, ministre de la justice d'Italie, est arrivé hier à Lugano. Il est descendu à l'hôtel du Parc.

Comme nous l'avons annoncé hier, M. Crispi, qu'on disait en route pour Kissingen, est à Genève, où il fait des promenades.

Enfin la famille de M. Ribot, ministre des affaires étrangères de France, est arrivée hier à Montreux et s'est installée, pour quelques semaines, à l'hôtel *Beau-Rivage*. M. Ribot, retenu à Paris par l'arrivée du roi Georges de Grèce, arrivera sous peu.

Travaux manuels.

On nous écrit de la Chaux-de-Fonds, le 12 août :

« Permettez-nous d'emprunter les colonnes de votre journal pour remercier bien sincèrement la population de la Chaux-de-Fonds pour le généreux accueil qu'elle a réservé aux instituteurs suivant le VII^e cours de travaux manuels. »

En effet, dès notre arrivée, soit le 20 juillet, nous avons trouvé ici aussi bien qu'à Neuchâtel, à Serrières, à Cernier, au Locle et aux Brenets, sans oublier le modeste village des Planchettes, la plus cordiale hospitalité. Les autorités à tous les degrés, les divers cercles, les particuliers et les membres du comité d'organisation du cours ont droit à toute notre reconnaissance.

Nous avons fait bonne connaissance avec nos hôtes qui ont mis à notre disposition leur temps, leurs locaux, leurs ateliers, et par dessus tout leur inaliénable bon cœur.

Si les journées étaient bien remplies, si de 7 heures du matin à 6 heures du soir les scies grinçaient et les marteaux frappaient, sans oublier le trusquin qui dirigeait nos coups, si, dans les ateliers chacun des 95 participants faisait de son mieux pour arriver au but, les moments de loisir nous procuraient encore d'utiles jouissances ; promenade à l'école d'agriculture de Cernier, visite des fabriques de chocolat Schuchard et Klaus, ainsi que des ateliers de M. G. Favre, au Locle, lequel dirige en même temps une grande fabrique d'horlogerie et une exploitation agricole modèle, excursions à la « Maison Monsieur », frontière de France, et au Saub du Doubs, lieux bien connus des admirateurs de la belle nature.

En outre, trois conférences nous ont été données : par M. Hénotelle, « le travail manuel au point de vue social » ; par M. Ed. Clerc, directeur des écoles, « le travail manuel au point de vue scolaire » ; enfin par M. le Dr Nicolas, « le travail manuel au point de vue hygiénique. »

Nous garderons le meilleur souvenir des belles journées passées dans le Jura et tant que nous aurons le bonheur d'enseigner la géographie, ce sera toujours avec un réel plaisir que nous nous souviendrons de l'heureux séjour que nous avons fait dans les montagnes neuchâteloises.

Les participants vaudois au VII^e cours de travail manuel.

NOUVELLES DES CANTONS

BERNE. — Le comité d'organisation fait savoir qu'il reste encore 4000 places numérotées, principalement des places à quatre et huit francs, pour les présentations de samedi et de dimanche du *Festspiel* donné à l'occasion des fêtes du septième centenaire de la fondation de la ville de Berne.

chèvrefeuilles et des roses blanches. Elles eurent plusieurs petits, élevés avec tendresse et placés avantageusement dans le voisinage ; même ceux de la Chinoise étaient d'une défiance facile et très demandés, à cause de l'originalité de leurs minois.

Elles virent encore un autre hiver et purent recommencer leurs longs sommeils aux coins des chemins, leurs méditations profondes devant l'aspect changeant des brises ou des flammes.

Mais ce fut leur dernière saison de bonheur, et aussitôt après leur triste déclin commença. Des le printemps suivant, d'indéfinissables maladies entreprirent de désorganiser leurs petites personnes bizarres, qui étaient d'âge cependant à durer quelques années de plus.

Moutoute Chinoise, atteinte la première, donna d'abord des indices de trouble mental, de mélancolie noire, — regrets peut-être de sa lointaine patrie mongole. Sans boire ni manger, elle faisait des retraites prolongées sur le haut des murs, immobile pendant des journées entières à la même place, ne répondant à tous nos appels que par des regards attendris et de plaintifs petits « miaou ».

Moutoute Blanche aussi, dès les premiers beaux jours, avait commencé de languir, et, en avril, toutes deux étaient vraiment malades.

Des vétérinaires, appelés en consultation, ordonnèrent sans rien d'ineffables choses. Pour l'une, des pilules min et soir et des cataplasmes sur le ventre !... Pour l'autre, de l'hydrothérapie ; la tondre ras et la doucher deux fois par jour à grande eau ! Sylvestre lui-même, qui les adorait et s'en faisait obéir comme personne, déclara le tout impossible. On essaya alors des remèdes de bonnes femmes ; des herbes Michel furent convoquées et on suivit leurs prescriptions, mais rien n'y fit.

Elles s'en allaient toutes deux, nos moutoutes, nous causant une grande peine, — et ni le beau prin-

LUCERNE. — Il y a actuellement beaucoup de monde à Lucerne ; les hôtels et les pensions sont bondés.

On nous écrit à ce propos qu'un intéressant concert a été improvisé, l'autre jour, à la pension *Neuschweizerhaus*, avec le concours des hôtes de la pension. On y a entendu deux chanteurs américains, MM. H. Wagner et J.-C. Mc Combs, doués l'un d'une excellente voix de baryton et l'autre d'une fort jolie voix de ténor ; Mlle E. Philipp, de Paris, qui s'est fait très vivement applaudir dans plusieurs mélodies de Massenet, de Rubinstein et d'Holmès ; Mlle Levett-Prinsep, une jeune violoniste de talent, et enfin Mlles Morgan et Mme John Robertson, d'habiles amateurs.

Assistèrent au concert : Mme la comtesse de Pourtales, le général et Mme la baronne de Weiler, Mme Blanche, Mme du Buquoy, de Paris ; M. et Mme Wellhoff, de Paris ; M. Levett-Prinsep, dont la famille doit passer l'hiver à Lausanne pour l'instruction de ses enfants ; l'amiral américain Upshur et sa famille, le Dr Otis, de New-York, etc.

NEUCHÂTEL. — La fête cantonale des officiers neuchâtelois aura lieu à la Chaux-de-Fonds, dimanche 30 août. A 11 h. du matin, assemblée générale à l'amphithéâtre du Collège primaire, puis tir au nouveau stand des Armes-Réunies. Après midi, tir au revolver et, si possible, au nouveau fusil.

CANTON DE VAUD

Monument Davel. — Sommes reçues par M. Paccard, caissier du comité central jusqu'au 31 juillet : Montant de la 1^{re} liste, fr. 17,834.40 ; — Loge maçonnique la *Vraie Union de Nyon*, fr. 50 ; — Un anonyme, par l'intermédiaire du comité du tir cantonal de Morges, fr. 500 ; — M. André, avocat, fr. 10. Total, fr. 18,394.40.

Hôpital cantonal. — M. Louis Mermoud, actuellement second secrétaire, a été nommé premier secrétaire au bureau d'administration de l'hôpital cantonal. On sait que d'après les dispositions de la nouvelle loi, les fonctions d'économiste sont supprimées. Feu M. Neyret ne sera donc pas remplacé.

Montreux. — On lit dans la *Feuille d'avis de Montreux* :

« Mardi, on remarquait à la gare des marchandises de Montreux, une longue caisse de sapin avec le mot traditionnel de recommandation aux employés « fragile ».

« A en juger par les soins qu'apportait le personnel à charger le colis sur un camion de service, le contenu devait être précieux. »

« La curiosité nous apprit que la caisse de sapin arrivant de Paris contenait le buste du doyen Bridel. La lettre de voiture était signée par l'expéditeur, notre compatriote Lutz ; et le buste a été commandé par le comité. En l'absence de M. Dubochet, M. Ruchonnet a pris livraison de la caisse, qui ne sera ouverte qu'en présence des principaux intéressés. »

CLARENS. — La vente annuelle de Clarens en faveur des Missions évangéliques aura lieu, comme de coutume, le premier mercredi d'octobre. Elle se recommande d'elle-même aux personnes charitables.

CULLY. (Cort.) — La Société de sauvetage du lac Léman compte une section nouvelle, celle de Cully, admise dans l'assemblée générale de Versoix, le 26 juillet.

Pour se procurer le matériel nécessaire, la jeune section a organisé une loterie-tombola dont les billets ont été distribués partout sur le littoral, dans les sections aîcées. Elle compte aussi sur les concours dévoués du public, qui ne peut pas rester indifférent à une œuvre aussi éminemment philanthropique. Une réunion familière réunira tous les amis du sauvetage à Cully, le 27 septembre prochain, dans la grande salle de l'hôtel-de-Ville. Le comité procédera au tirage au sort et à la distribution des lots. Le premier numéro gagnant recevra 200 fr. en espèces, et le dernier pas moins de 2 fr. On peut se procurer des billets auprès du comité de chacune des sections de sauvetage du lac.

LAUSANNE

Billets du dimanche. — Les billets du dimanche, avons-nous dit, sont suspendus, le 16 août, sur tout le réseau du Jura-Simplon. En revanche, les billets simple course délivrés pour Berne les 14, 15 et 16 août sont valables pour le retour jusques et y compris le 18 août.

Ce rappel était nécessaire, vu la façon ambiguë dont les avis officiels de la compagnie Jura-Simplon sont rédigés.

Voirie. — On nous prie de demander à un prêtre l'ordre intelligent de recouvrer l'avenue du Théâtre, au moment des plus grandes chaleurs et de la plus active circulation, d'une couche énorme de pierres cassées dans laquelle chars et voitures restent empêtrés à l'envi. Hier après-midi, une centaine de personnes assistaient aux héroïques efforts d'une dizaine de chevaux cherchant, sans succès, à tirer un lourd camion de ce mauvais pas.

temps, ni le beau soleil revenu ne les tiraient de leur torpueur de mort.

Un matin, comme je rentrais d'un voyage à Paris, Sylvestre, en recevant ma valise, me dit tristement : « Monsieur, la Chinoise est morte. »

Depuis trois jours, elle avait disparu, elle si rangée, qui jamais ne quittait la maison. Non doute que, sentant sa fin proche, elle ne fut définitivement partie, obéissant à ce sentiment d'exquise et suprême pudeur qui pousse certaines bêtes à se cacher pour mourir. « Elle était restée toute la semaine, monsieur, perchée là-haut sur le jasmin rouge, ne voulant plus descendre pour manger ; elle répondait pourtant toujours quand nous lui parlions, mais d'une petite voix si faible ! »

On dit qu'elle était allée passer l'heure terrible, la pauvre Moutoute Chinoise ? Peut-être, par ignorance de tout, chez des étrangers qui ne l'auraient seulement pas laissée finir en paix, qui l'auraient pourchassée, tourmentée, — et mise ensuite au fumier. Vraiment, j'aurais préféré apprendre qu'elle était morte chez nous ; mon cœur se serrait un peu, au souvenir de son étrange regard humain, si suppliant, chargé toujours de ce même besoin d'affection qu'elle était incapable d'exprimer, et tout le temps cherchant mes yeux à moi avec cette même interrogation anxieuse qui n'avait jamais pu être formulée... Qui sait quelles mystérieuses angoisses traversent les petites âmes confuses des bêtes, aux heures d'agonie ?...

Comme si un méchant sort eût été jeté sur nos chattes, Moutoute Blanche, aussi, semblait à la fin.

FEUILLETON DE LA GAZETTE

VIES DE DEUX CHATTES

par PIERRE LOTI

Le « coucher » consistait à les enfermer dans un grenier situé au fond de la cour, dans un corps de logis séparé, très ancien, qui disparaissait sous les lierres, les treilles et les glycines ; c'était précisément dans les quartiers de Sylvestre, à côté de sa chambre ; aussi chaque soir partaient-ils tous les trois ensemble, les deux moutoutes et lui. Chaque fois qu'une de ces journées — auxquelles je ne prenais pas garde alors et que j'ai pleurées ensuite — était finie, était tombée dans l'abîme du temps, on appelait ce serviteur, devenu presque de la famille, et maman disait d'un ton demi-sérieux, s'amusant elle-même de ces fonctions répliques comme un sacerdoce : « Sylvestre, il est temps d'aller coucher vos chattes. »

Aux premiers mots de cette phrase, même prononcée à voix basse, Moutoute Blanche dressait une oreille inquiète ; puis, convaincue que c'était bien cela, sautait à bas de son fauteuil, l'air important, l'air agité, et courait d'elle-même à la porte, afin de passer devant et de partir à pied, n'admettant pas d'être emportée, voulant entrer de son plein gré dans sa chambre à coucher ou n'y pas entrer du tout.

La Chinoise, au contraire, rusait pour ne pas quitter, si possible, ce salon bien chaudi, descendait tout docilement, se coulait sans bruit par terre et, toute baissée pour moins paraître, regardait du coin de l'œil si on ne l'avait pas vue, s'en allant se cacher sous un meuble. Le grand Sylvestre alors, habitué de longue date à ce manège, demandait avec son sourire de petit enfant : « Où es-tu, Chinoise ? Je devine bien, va, que tu n'es pas loin. — Tendemment elle lui répondait :

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal militaire de la II^e division.

Colombier, 13 août.

Comme je vous l'ai télégraphié ce matin, le tribunal militaire de la II^e division s'est réuni à 8 heures, pour juger le soldat Emile Indermühl, accusé d'avoir causé, par le manquement imprudent de son arme, la mort de son camarade Tache, de Fribourg.

La cour est présidée par M. Louis Paschoud, major à l'état-major judiciaire, grand juge.

Les juges sont MM. Monney et Chanton, major d'infanterie; Morgenthaler, 1^{er} lieutenant; Morel, fourrier; Blanc, caporal, et Oulevey, infirmier. MM. Bourquin, capitaine, et David, sergent-major, fonctionnent comme suppléants.

L'auditeur est M. David Moriaud, capitaine. M. le 1^{er} lieutenant Auberson fait fonction de greffier.

L'accusé est défendu par M. le capitaine Duvalnet. Les débats ont lieu dans la salle de théorie de la caserne. Des soldats et des civils y assistent.

Après la lecture de l'acte d'accusation et de diverses pièces, commence l'interrogatoire de l'accusé, Emile Indermühl, d'origine bernoise, mais incorporé à Genève dans le bataillon 43.

Renvoyé devant le tribunal militaire sous la prévention d'homicide par imprudence sur la personne de son camarade Tache, recrue fribourgeoise, Indermühl répond très correctement aux questions qui lui sont posées. Il est cependant ému et paraît préoccupé de la responsabilité qui pèse sur lui.

Le 30 juillet au matin, la première compagnie était au tir sur la place de Bôle. Pour comprendre la façon dont l'accident s'est produit, il importe d'expliquer que sur la place de tir de Colombier, les divers stands sont disposés en échelons, le terrain ne permettant pas une autre disposition. Indermühl tirait, couché, à 400 mètres, sous la surveillance de son chef de compagnie.

Au commandement « Feu d'une cartouche, arme! » son coup partit au moment où il rabattait le levier de la noix. Indermühl se tourna vers l'officier et lui dit: « Mon coup est parti sans que je le veuille. » Aussitôt des cris partant du stand de 300 mètres où se trouvait Tache révélèrent l'effet produit par le projectile perdu.

Le stand n° 5, à 300 mètres, et le stand n° 4, à 200 mètres, ont été eux un écartement de 3 mètres, ce qui fait un angle de 17 degrés. En outre, un petit bouquet d'arbres masquait le stand n° 4 à la vue des tireurs du stand n° 5.

Le chef de la 1^{re} compagnie témoigne que l'accusé n'a pas touché la détente de son arme et que le coup est parti au choc du levier sur la crosse. L'arme d'Indermühl est un vétéral modèle 1878 remis à neuf l'année dernière, ensuite de la décision du département militaire d'armer les recrues d'infanterie avec des fusils usagés en attendant de leur délivrer le fusil modèle 1889.

La question principale, sur laquelle repose presque tout l'interrogatoire du prévenu et des témoins est celle de savoir si Indermühl a desserré la vis du ressort de gâchette, car c'est évidemment la faiblesse de la détente qui a occasionné l'accident du 30 juillet, puisque le coup est parti lorsque le levier, en se rabattant, est venu frapper la crosse. Quant à la déviation que le prévenu a imprimée au canon de son arme, elle était sans doute anormale, mais pas très forte puisque l'angle d'écartement entre les stands 4 et 5 n'est que de 17 à 18 degrés.

Les chefs, officiers et sous-officiers, de l'accusé rendent de lui un très bon témoignage. C'est un soldat tranquille et discipliné, qui n'a subi aucune punition. Il a témoigné un grand chagrin à l'occasion du malheur qui lui avait causé, dit son chef de section, le lieutenant Rossier. A voir le prévenu, du reste, l'impression qu'on ressent ne peut lui être que favorable.

L'armurier Langel, interrogé après ces témoignages, déclare qu'il a eu par deux fois le fusil d'Indermühl entre les mains, la première fois pour changer l'extracteur, la seconde fois pour limer cette pièce. Quant à la détente, il ne l'a pas touchée.

Ceci est en contradiction avec le dire du prévenu. Il prétend, en effet, que le 28 juillet, à la chambre, il s'est plaint à Langel de la dureté de sa détente et que celui-ci lui a dit: « Donne-moi ton fusil, je vais le faire régler. » Après ces mots, l'armurier aurait desserré la vis du ressort de gâchette.

Le lieutenant Gaillet, sous la surveillance duquel se trouvait le groupe de Tache et de Rollin (ce dernier a eu la joue effleurée par la balle) raconte ensuite la mort de la victime. Une conversation, puis plus rien; la balle en traversant la tête avait tué raide le malheureux soldat.

Quant à un qui l'a échappé belle c'est Rollinet dont la balle meurtrière a effleuré la joue droite, lui causant l'impression d'une brûlure et faisant jaillir le sang.

M. le major Nicolet, instructeur de première classe, déclare que dans chaque école de recrues on interdit aux hommes de toucher à l'appareil de détente; que ceux qui desserrent la vis du ressort de gâchette commettent non seulement une imprudence, mais encore une faute qui doit être considérée comme une infraction à la discipline. Le 27 juillet, soit trois jours avant

l'accident, le témoin a voulu tirer à genoux avec l'arme d'une recrue; le coup est parti dans les mêmes conditions que celui d'Indermühl, avec cette différence que le fusil était dirigé du côté des cibles, aucun malheur n'était possible.

Plusieurs sous-officiers déclarent que dans leurs théories sur la connaissance de l'arme ils ont rappelé aux recrues qu'il était interdit de toucher à l'appareil de détente. La plupart des soldats entendus ne se souviennent pas de ce fait et la cause en est simple; les recrues inexpérimentées se perdent souvent dans les détails de la nomenclature et oublient d'un jour à l'autre le nom des diverses pièces. La connaissance complète de l'arme n'est acquise par les recrues que dans les derniers jours de l'école.

Fait curieux. Un témoin raconte que ce matin même, au tir, il lui est arrivé la même aventure qu'à Indermühl, mais heureusement sans aucune conséquence. Ces coups, partant sans que la détente soit pressée, sont, on le voit, fréquents. A quoi l'attribuer, sinon au fait que les armes usagées distribuées aux recrues ne fonctionnent plus comme des armes neuves?

M. le major Borgeaud, directeur de l'arsenal de Morges, s'est livré, par ordre, à une expertise sur l'état de l'arme d'Indermühl et les causes de la catastrophe du 30 juillet.

Dans son rapport, M. le major Borgeaud arrive à cette conclusion, que l'arme a été livrée en bon état, mais que la vis du ressort de gâchette a été desserrée de 3/4 de tour, ce qui devait entraîner presque nécessairement le départ du coup lorsque le levier de la noix était rabassé vivement. Il est anti-réglementaire de desserrer la vis en question pour adoucir la détente et les armuriers doivent procéder autrement. L'expert ne croit pas que la vis puisse se desserrer d'elle-même, il adopte parfaitement la version du prévenu consistant à dire que c'est l'armurier qui a touché la dite vis.

Le grand-juge fait inscrire au procès-verbal que l'armurier Langel a déclaré ne pas avoir touché l'arme d'Indermühl dans la chambre; que deux témoins ont déclaré qu'ils avaient vu Langel tenir cette arme, mais n'avaient pas pu préciser s'il avait touché à l'appareil de détente. Cette diétée permettra de rechercher, le cas échéant, l'armurier pour délit de faux témoignage.

L'audition des témoins terminée, M. le capitaine-auditeur Moriaud, en termes mesurés, prononce son réquisitoire.

L'article 106 du code pénal militaire réprime l'homicide provenant d'imprudence ou de négligence. Indermühl n'a-t-il pas été imprudent en desserrant ou en faisant desserrer la vis du ressort de gâchette? N'a-t-il pas fait preuve de négligence en ne tenant pas son arme dans la direction des cibles? Evidemment, car toutes les précautions réglementaires avaient été prises et la surveillance était exercée exactement par les officiers chargés de ce service. Le représentant du ministère public requiert 6 semaines d'emprisonnement contre Indermühl (l'art. 106 prescrit un mois à deux ans) et fait ressortir en terminant que s'il y a deux fautes imputables au prévenu, il n'y a aucun reproche à adresser au personnel d'instruction.

Le réquisitoire fait une excellente impression sur l'assistance. Celle-ci apprécie beaucoup la modération de M. l'auditeur Moriaud, car tous, officiers, sous-officiers et soldats espèrent que le prévenu sera acquitté, le malheureux accident du 30 juillet étant le résultat d'un fatal concours de circonstances. On sent qu'on est ici en présence non d'un criminel, ni même d'un délinquant, mais d'un infortuné qui un hasard a fait l'instrument de mort d'un de ses camarades.

L'audience est suspendue, pour être reprise à 2 1/4 heures. Un nombreux public continue à se presser dans la salle des débats.

M. le capitaine Duvalnet présente la défense du prévenu. Il constate que la mise en accusation d'Indermühl ne se justifie qu'à un point de vue, c'est celui qui consiste à vouloir donner satisfaction à l'opinion publique en faisant plener et entière lumière sur tout ce qui s'est passé. D'après ce qui a dit le représentant du ministère public, on peut se convaincre d'une chose, c'est qu'un arrêt de non-lieu s'imposait en l'espèce.

M. Duvalnet passe ensuite à l'examen des faits de la cause. Il démontre que la recrue Indermühl, entrée au service le 11 juillet, ne pouvait être, le 30 juillet, entièrement au courant de toutes les minuties du manquement de son arme ni connaître en détail les pièces de son fusil et leur fonctionnement. D'autre part, l'arme qui a été confiée à cet homme est une arme déjà ancienne qui, quoi qu'en dise l'expertise, ne doit pas être aussi bonne qu'une arme neuve.

Enfin, l'imprudence n'est pas le fait d'Indermühl. Elle est plutôt le fait de l'armurier Langel, convaincu d'avoir donné un tour de vis à l'appareil de détente. N'oublions pas non plus que le major Zwicky, instructeur de tir, a déclaré que la vis du ressort de gâchette peut en certains cas se desserrer d'elle-même.

Examinant le second grief de l'accusation, la défense insiste sur le peu de déviation qu'Indermühl a imprimée à son arme. Au cours de maint service, dans nombre de tirs de stand, n'a-t-on pas pu constater des déviations beaucoup plus considérables? Sur la place de Bôle, le champ de tir est disposé de façon que les

feux convergent des stands aux cibles. Placé directement devant sa cible, Indermühl était naturellement porté à faire dévier légèrement son arme à droite.

Dans sa péroraison, le capitaine Duvalnet rappelle les regrets qu'a exprimés son client, le chagrin qu'il a ressenti de l'accident dont il a été la cause et l'infortuné Tache, la victime, et il adjure le tribunal d'acquiescer le prévenu.

M. l'auditeur Moriaud proteste contre quelques paroles du défendeur et défend en peu de mots le « vétéral » contre les critiques dont il a été l'objet.

A 4 h. 40, le jugement est rendu en séance publique: Indermühl est libéré, la mort de Tache étant le résultat d'un accident causé par le mauvais fonctionnement de l'arme; les frais sont mis à la charge de la Confédération et le séquestre imposé sur le fusil du prévenu levé.

Ce jugement est accueilli par les acclamations de l'auditoire. Il satisfait tout le monde à Colombier, aussi bien la population civile que les camarades de l'accusé.

Les débats ont été de la façon la plus claire que le personnel d'instruction de la II^e division ainsi que les officiers de troupe chargés de la surveillance de l'exercice de tir au cours duquel le malheureux Tache a trouvé la mort étaient à l'abri de tout reproche. L'accident du 30 juillet est dû à un malheureux concours de circonstances dont le surséant compte-rendu de ces longs débats doit donner à tous la conviction.

De tels accidents peuvent se produire sur toutes les places d'armes de la Confédération, aussi ne saurait-on en rendre personne d'autre responsable que la seule fatalité.

VARIÉTÉS

La romance du « Pauvre Jacques ».

Parmi nos lecteurs, quelques-uns doivent encore connaître la romance du « Pauvre Jacques » que chantaient nos grands-mères et dont l'air est demeuré populaire si les paroles se sont perdues. En voici quelques strophes:

Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi, Je ne sentais pas ma misère; Mais à présent que tu es loin de moi, Je manque de tout sur la terre. Quand tu venais partager mes travaux, Je trouvais ma tâche légère, T'en souvient-il? Tous les jours étaient beaux, Qui me rendra ce temps prospère? Quand le soleil brille sur nos gâchettes, Je ne puis souffrir sa lumière; Et quand je suis à l'ombre des forêts, J'accuse la nature entière...

L'histoire de la romance du « Pauvre Jacques » est peu connue. On ne connaît pas mieux l'histoire du modeste marbre que Mlle Marie-Glasson a fait dresser contre l'église de Bulle et qui se rapporte au même personnage. Le *Fribourgeois* la remet en circulation en reproduisant une page de l'*Histoire des Vies de Versailles*, par M. Le Roy, bibliothécaire de la ville:

Une touchante histoire, écrit M. Le Roy, se rattache à la maison n° 2 de la rue Bon-Conseil, à Montreuil, — hameau dépendant de Versailles et formant aujourd'hui l'un des quartiers de la ville, — maison si chère à Madame Elisabeth, la sœur infortunée de l'infortuné Louis XVI, qu'elle en parlait souvent dans ses lettres, lorsque les événements ne lui permirent pas d'y aller. Elle avait fait venir de la Suisse plusieurs vaches et désirant avoir pour les soigner un jeune père du canton de Fribourg, elle avait chargé Mme de Raigecourt — raconte Mme de Bombelles — de prier Mme de Diesbach de lui procurer un bon sujet, dont la fidélité surtout fut à toute épreuve, car elle était avare de son lait, parce que le premier emploi qu'elle en faisait était de le distribuer aux pauvres enfants; et l'idée que ces infortunés ne manqueraient pas de la nourriture qui leur était propre, lui faisait trouver délicieux le superflu qui restait pour son usage particulier. Le bon Jacques, c'était le nom du vacher suisse, fidèle observateur des intentions de sa maîtresse; touché de sa bienfaisance, il mettait le plus grand zèle à suivre ses ordres, et ne disait souvent: « Ah! Madame, quelle bonne princesse! Non, la Suisse entière ne contient rien d'aussi parfait. » La fidélité et la franchise de ce jeune homme avaient si fort intéressé Mme Elisabeth, qu'elle désira savoir par Mme de Diesbach si le bon Suisse était content près d'elle et s'il ne regretait pas sa patrie. Jacques, au milieu de sa nouvelle fortune, nourrissait un regret au fond du cœur; ce n'était pas le mal du pays, c'était un sentiment plus tendre encore. Il aimait une jeune fille, nommée Marie, et le jour des fiançailles était déjà arrêté, quand il fut forcé de quitter la Suisse pour venir prendre possession de ses nouvelles grandeurs de l'étable de Montreuil. Or, Jacques regretta Marie, et Marie regretta Jacques; elle craignait même que l'absence n'effaçât de son cœur le souvenir de sa promesse. Mme Elisabeth, au lieu d'un heureux qui elle croyait avoir fait, avait fait deux malheureux.

Une fois que la princesse eut appris ces détails par Mme de Diesbach, femme d'un officier suisse qu'elle

avait chargée d'interroger le mélancolique héros de cette gentille élogne, le mal fut bientôt réparé. On écrivit à Marie de venir épouser Jacques, avec promesse de la nommer laitière de Montreuil. Mme Elisabeth leur fit bâtir une cabane dans son jardin, monta leur petit ménage et les attacha tous deux à son service. Alors Jacques ne soupira plus et trouva que Marie avait apporté avec elle la Suisse tout entière à Montreuil. Mme de Travant composa à cette occasion les paroles et la musique de la romance intitulée: *Pauvre Jacques*. L'air, les paroles et l'anecdote coururent la ville et l'on s'attendrissait au récit de cette idylle transportée des montagnes de la Suisse dans les jardins de Montreuil. La louange publique n'oublia pas la princesse qui avait fait le bonheur de ces deux enfants de la Suisse.

Jacques et sa femme consentirent à Mme Elisabeth, jusqu'à ses derniers moments, l'attachement le plus touchant, dit Mme de Bombelles. La femme fut, en conséquence, mise en prison. Jacques trouva le moyen de fuir et de retourner plus tard en France pour tâcher d'arracher sa femme à la mort. Son courage fut couronné de succès; il obtint son élargissement et la ramena avec lui dans le canton de Fribourg, où l'un et l'autre ne cessèrent de pleurer leur protectrice.

C'est le 26 mai 1789 qu'eut lieu le mariage de Jacques et Marie.

On lit sur les registres de la paroisse de St-Symphorien, où ils reçurent la bénédiction nuptiale, que le mari se nommait Jacques Bosson et la femme Marie-Françoise Magnin, tous deux natis de Bulle, canton de Fribourg, Suisse.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les récoltes.

On lit dans l'*Echo du Rhône*, de Beà: « Les moissons ont commencé la semaine dernière dans notre contrée. Les battages vont bon train, et l'on est très satisfait du rendement. Cette année-ci, la rentrée a subi un retard d'au moins quinze jours, par suite du temps défavorable de juillet. Si quelques champs n'avaient pas été envahis par les orages, on pourrait dire qu'il faut remonter à vingt ans en arrière pour trouver une récolte aussi abondante que celle de 1891. »

Statistique vaudoise.

L'Institut agricole publie une intéressante brochure, qui gagnerait cependant à être écrite en un français moins mauvais, la statistique agricole vaudoise de 1890. Voici ses appréciations comparatives sur les récoltes des deux dernières années:

« En 1890, la production des céréales a été partout supérieure à celle de 1889 et les prix de vente ont été sensiblement plus élevés. La paille et les fourrages, quoique ayant donné des rendements plus abondants, accusent un produit total inférieur à celui de 1889, ce qu'il faut attribuer aux prix de vente. En 1889, le prix moyen de la paille est estimé à fr. 4.60 le quintal métrique; en 1890, il est plus que de fr. 3.80. Les fourrages et regain qui étaient cotés fr. 3.40 en 1889, sont cotés fr. 5.05 pour 1890. »

« Grâce à cette abondance de fourrages, la production laitière, par suite d'une extension de l'élevage, a surpassé de beaucoup celle de 1889; le rendement total du lait est supérieur d'environ 430,000 hectolitres. Dans le chiffre de la production totale est compris le lait utilisé pour la nourriture du jeune bétail. »

« Il faut noter la hausse importante sur le prix de vente des tabacs, et la baisse sur celui des pommes de terre; cette dernière est due à la production qui était d'un tiers inférieure en 1889. Le sulfatage opéré d'une manière assez générale en 1890, est un facteur à considérer, pour justifier l'augmentation de production d'environ 170,000 quintaux métriques. »

« Les arbres fruitiers accusent de même une augmentation importante; il est vrai que l'année 1889 avait été tout particulièrement mauvaise pour la production fruitière. »

« La même observation peut être faite pour le vignoble, qui aurait certainement fait marque dans les annales viticoles sans les désastres de la grêle. »

DÉPÊCHES

Berne, 14 août. — Les négociations commerciales avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne sont interrompues; elles ne sont pas rompues.

Les difficultés avec l'Allemagne sont plus grandes que les difficultés avec l'Autriche. Celle-ci eût accepté le *statu quo* basé sur les tarifs de 1888.

Ce sont les droits suisses sur le petit bétail qui ont amené les difficultés. Avec l'Allemagne le désaccord porte surtout sur les fromages.

Berne, 14 août. — Dans la séance de clôture, le congrès de géographie a voté la

proposition de la commission du méridien initial selon le texte publié par vous, priant le Conseil fédéral d'entamer des négociations avec les gouvernements.

Dans l'exposition, onze récompenses ont été décernées à la Suisse, dont cinq grands prix.

Le président du congrès, M. Gobat, a remis au général Annetkenoff un diplôme de membre d'honneur de la société de géographie de Berne. Unanimes et longs applaudissements.

La ville est très bien pavoisée pour la fête de la fondation. De nombreux étrangers arrivent.

Lucerne, 14 août. — L'ex-roi Milan et son fils, le roi Alexandre sont arrivés hier, à 8 heures ici, et sont descendus au Schweizerhof.

Bellinzona, 14 août. — M. Forrer, conseiller national, avocat des émetteurs à Zurich, a passé la soirée d'hier chez M. Lepori, villa Castagnola.

Les radicaux de Lugano, avec musique et flambeaux, lui ont fait une sérénade. M. Forrer a fait un discours très applaudi.

Milpourg, 14 août. — Senajputty et le général Tongal ont été pendus hier.

Rome, 14 août. — La *Tribuna* annonce que le lieutenant Pini, qui devait se battre hier avec le député Frattini, a été arrêté à Livourne.

Bruxelles, 14 août. — A la Chambre, le ministre Beernaert, interrogé sur les prétendus traités autorisant l'occupation de toutes les forteresses belges par les puissances étrangères, déclare que les puissances ont reconnu le droit absolu de la Belgique sur ses forteresses.

Kiel, 14 août. — L'empereur a fait une nouvelle promenade à bord du *Météore*.

Constantinople, 14 août. — Le drogman de l'ambassade de France est parti hier, en compagnie de M. Rouffier, pour payer la rançon du fermier Raymond, prisonnier des brigands.

Des négociations sont pendantes entre la Porte et le baron Hirsch pour l'établissement des juifs russes en Asie-Mineure, le long du chemin de fer. Le baron Hirsch paierait un fermage de huit à dix millions que la Porte aurait le droit de capitaliser en rente.

St-Petersbourg, 14 août. — Le prince Meschtscherski, propriétaire et directeur du *Graschdanin*, journal de la cour, dit que les Français ne sont pas parvenus à gagner les sympathies de la cour et de l'aristocratie. L'enthousiasme a été le fait des journalistes et du peuple.

Le journal ajoute que la Russie n'a besoin ni de l'Allemagne ni de la France. Il rappelle qu'en 1812 l'armée française logeait les chevaux de sa cavalerie dans les églises russes et que, dans la guerre de Crimée, elle a pris deux drapeaux russes à Eupatoria.

Londres, 14 août. — Le prince de Galles partira demain pour le continent.

Paris, 13 août. — Le grand-duc Alexis a quitté Paris ce matin par l'express de Vichy, qui est parti avec dix minutes de retard. Une foule considérable attendait, devant la gare de Lyon et dans la cour, le prince, qui est arrivé en coupé à 9 h. 20.

Le grand-duc était vêtu d'un costume en cheviotte bleue à carreaux et coiffé d'un chapeau de feutre marrot.

Quand le prince est descendu de son coupé, un immense cri de: « Vive la Russie! Vive la France! » s'est fait entendre. Le frère du tsar a salué à plusieurs reprises en souriant de la façon la plus aimable et est aussitôt entré dans la gare.

A Montargis, plus de 4000 personnes ont fait entendre des vivats enthousiastes. La musique du 89^e de ligne a joué l'hymne national russe. Une jeune fille a offert un superbe bouquet au grand-duc.

A Nevers, près de 6000 personnes se trouvaient aux abords et à l'intérieur de la gare.

Le préfet, le général, le maire, les conseillers municipaux, les membres du tribunal de commerce et les sociétés de musique, de tir et de gymnastique étaient massés sur le quai. Un bouquet a été offert au grand-duc qui est descendu de wagon et a serré la main des autorités et des délégués.

L'enthousiasme était indescriptible. Les musiques ont joué l'hymne russe et la *Marseillaise* aux cris de: « Vive la Russie! Vive la France! Vive le tsar! »

Les barrières de la gare ont été démolies.

Vichy, 14 août. — La foule a fait une ovation enthousiaste au prince Alexis; la ville était fébrilement illuminée. Les ovations ont continué pendant toute la soirée. Les artistes ont chanté l'hymne russe.

Ed. FERR, éditeur.

BONNE NOUVELLE

Nous annonçons à nos lecteurs que M. Schlosser médecin spécialiste de Paris, va reprendre ses cures merveilleuses pour la guérison complète de toutes les infirmités des pieds à partir de lundi 17 courant. Il séjournera ici que très peu de jours, devant reprendre ses consultations à Paris. Nous sommes certains que beaucoup de personnes qui n'ont pu le voir durant sa dernière visite, se hâteront à le trouver pour se guérir de leurs maux. Lundi prochain paraîtra son annonce où sera insérée l'hôtel où il est visible.

DRAP DE BERNE, MILAINES

(Bernehalblin). Toiles, Nappages, Torchons, etc. etc. sont fabriqués par *Walther Gigaz*, à *Blenbach* (Cant. Berne), qui vend au mètre et par pièce, directement aux particuliers. — On est prié d'indiquer les sortes *Blenbach* à l'adresse que l'on désire. 1897: 11567

BERNE

La Gazette de Lausanne est en vente à la gare de Berne et au kiosque des journaux, Bärenplatz.

PREDICATIONS A LAUSANNE

Dimanche 16 août.

CITÉ: 9 h., sermon M. Pettavel. ST-LAURENT: 9 h., sermon, M. de Lods. ST-FRANÇOIS: 9 h., sermon, M. Audemars. — 2 h., service de baptêmes, M. Audemars. OUCHY: 9 h., sermon, M. Marrel, pasteur à Nyon. CHAILLY: 4 h. M. Vallotton. DEUTSCHE NATIONALKIRCHE, (Mercredi): 9 Uhr, Predigt: Pfarrer, Linder. — 11 Uhr: Taufen. TERREAUX: 9 1/2 h. du matin, M. Ch. Cuénod, ministre. — Mercredi 19 août, à 8 h. du soir, réunion de prières. MARTHÉRAY: 10 h. du matin, M. Chatelanat (Genève) — 8 h. du soir, M. Chatelanat. VALENTIN: à 9 1/2 h. du matin, M. Cornforth. — à 10 3/4 h., école du dimanche. — à 8 h. du soir, M. Cornforth. — Lundi 17 août, à 8 h. du soir, réunion de prières. DEUTSCHE EVANGELISCHE KIRCHE: Marthéray, 8 1/2 Uhr, Morgens: Predigt: Pfarrer Mojon.

Fêtes de Schwytz.

Les trois numéros de la Gazette de Lausanne rendant compte des fêtes de Schwytz sont en vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes. Envoi franco contre 35 centimes en timbres; pour l'étranger, 40 cent.

Marché de Lausanne du 8 août.

Froment, 19 sacs, de 24. — à 25. — fr. les 100 kg. Avoine, 16 sacs, de 19. — à 20. — fr. les 100 kg. Pommes de terre, (26 chars, de 4.80 à 1.10 fr. les 20 l. Foin nouv., 22 chars, de 4.50 à 6.50 fr. les 100 kg. Paille, 20 chars, de 3.20 à 3.50 fr. les 100 kg. Beurre, de 1.50 à 1.60 fr. le 1/2 kg. Œufs, de 0.90 à 1. — fr. la douzaine.

Observations météorologiques

DE LA STATION CENTRALE D'ESSAIS VITICOLES
Château-de-l'Air: A 7 h. m., 1 h. et 4 h. s. — Alt. 555 m.; Long.: 6°38' E.; Lat.: 46°31'. — Barom.: 713; Therm.: 9°6; Hant. d'eau: 1.003.

Août moyenne: Baromètre 743.6 Thermomètre 17.9. Pluie 103 mm.

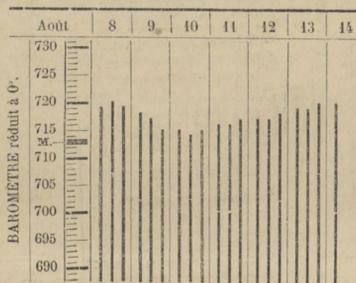


Table with columns for time (7h. m., 1h. soir, 4h. soir, Max., Min.) and values for barometric pressure and temperature.

Situation générale.

Dépression d'Ecosse s'éloigne au NW. — Temps probable: ciel variable à clair, chaud.

Bourse de Paris du 13 août 1891.

Table of Paris stock market data including various bonds (Français, Américains, etc.) and their prices.

Bourse de Lausanne du 14 août 1891.

Table of Lausanne stock market data including bank shares and other securities.

Bourse de Genève (Service téléphonique).

Table of Geneva stock market data including various bonds and shares.

Changes du 14 août 1891.

Table of exchange rates for various locations including London, Amsterdam, and Vienna.

Docteur M. BOURGART
 chirurgien-accoucheur,
 Molard, 15, Genève.
 4300. Traitement des ma-
 ladies des femmes par la méthode
 suédoise de Thure-Brandt.
 Consultations de 10 à 12 heures,
 jeudi excepté.
 Polyclinique publique, mercredi
 et samedi de 5 à 7 heures.
TÉLÉPHONE

Cathédrale de Fribourg
 SUISSE

Grands concerts d'orgue,
 les samedis à 1 1/2 heure, les
 dimanches à 12 heures du ma-
 tin et à 8 heures du soir. Les au-
 tres jours, à 1 1/2 heure après midi
 et à 8 heures du soir. n959-4201

Réunion religieuse
DU PENDANT
 Dimanche 16 août, des 9 1/2 h.
 Chants évangéliques. 4340

Librairie H. Trembley
 Corratierie 1, Genève.

FLORE DES ALPES
 de la Suisse et de la Savoie, par
 le D^r L. Bouvier, 1 fort volume
 in-42, broché 12 fr., relié 13 fr.

Clé de la Flore des Alpes
 pour la détermination exclusive
 des espèces, par le D^r L. Bouvier,
 4 vol. 12, br. 4 fr.

Les Bougères
 des environs du Mont-Blanc, par
 V. Payot, in-12, br. 1 fr.

LES MUSCINÉES
 des Alpes pennines, par V. Payot,
 in-12, br. 2 fr.

Promenades botaniques
 2768. Itinéraire du jeune botaniste
 dans le canton de Genève et
 les contrées voisines, in-18, b. 1 fr.

L'ESTAMPETTE
 est en vente

A LAUSANNE
 Kiosque de St-François.
 Kiosque de la Palud.
 Kiosque de la Riponne.
 Bibliothèque de la Gare.
 M. Bassin, mag. de ta-
 ble, Grand-Pont.
 Mme Ammann, mag. lit-
 téraire, r. Haldimand.
 M. Krieg, papeterie, place
 Pépinière.

A AIGLE
 Librairie Delacroy.
A AUBOURN
 Bazar J. Grauer.
A ECHALLENS
 Librairie F. Despont.

A MORGES
 M. Staub-Kahn.
A MOUTON
 Librairie Benoit.
A NYON
 M. Goussier, papeterie.
A OUCHY
 Kiosque.

A PAYERNE
 F. Gachet-Grivaz.
A VEVEY
 M. Heli-Broyon, rue de
 Lausanne.
 MM. Lertscher & Hls,
 rue du Lac. 219
 Librairie Jacot-Guillar-
 mod.
A VERNEX-MONTREUX
 M. Assenmacher.
 Le numéro 5 centimes.

Paris 1889 Médaille d'or.
500 francs en or,
 si la crème Grolsch ne fait
 pas disparaître toutes les im-
 puretés de la peau, telles que
 les taches de rousseur, les
 lentilles, le hâle, les vers, le
 rougeur du nez etc., et si elle
 ne conserve pas jusqu'à dans
 la vieillesse un teint blanc,
 éblouissant de fraîcheur et de
 jeunesse. Pas de faux! Prix
 à Bâle fr. 1.50 dans le reste de
 la Suisse fr. 2.-. Exiger ex-
 pressément la «Crème Gro-
 lsch primée», car il existe
 des contrefaçons sans valeur.
 «Savon Grolsch», pour
 compléter la Crème. Prix et
 liste fr. 1.- dans le reste de
 la Suisse fr. 1.50.
 «Hair Milk Grolsch»,
 la meilleure teinture du monde
 pour les cheveux, exempte de
 sulfure de plomb. Prix partout
 fr. 2.50 et fr. 5.-.
 Dépôt général: A. Bütner,
 pharmacien à Bâle, en vente
 en outre dans toute la Suisse,
 chez les pharmaciens et les
 confiseurs.

MÉDAILLE D'OR
 Exposition Universelle, Anvers 1885
CHOCOLAT



SUCHARD
 NEUCHÂTEL, Suisse.
 MÉDAILLE D'OR
 Exposition universelle
 Paris 1889.

Première maison suisse
D'EXPORTATION
ETTINGER & C^o, ZURICH
 Centralhof, Zurich
= LIQUIDATION COMPLETE DE TISSUS =

Afin de vider nos immenses magasins, nous avons baissé extraordinairement les prix de tous nos articles, et nous nous permettons d'en indiquer quelques-uns ci-après :

Melton-Foulé, double largeur, qualité solide	Prix par 1/2 aune	Par mètre
Drap anglais	à Fr. 0 39	Fr. 0 65
Carreaux et Noppé-Rayé, double largeur, bonne qualité	» 0 45	» 0 75
Drap de dames, double largeur, en qualités excellentes	» 0 75	» 1 25
Foulé, Rayé et Carreaux, double largeur, pure laine	» 0 75	» 1 25
Lawn-Tennis, Rayé et Carreaux, double largeur, pure laine	» 0 85	» 1 45
Cachemires, Mérinos et Nouveautés, double largeur, pure laine	» 0 63	» 1 05
Mousseline-laine, étoffes pour bails et soirées	» 1 05	» 1 75
Woll-Beige, qualité excellente	» 0 27	» 0 45
Jupons et étoffes moirées, meilleure qualité	» 0 45	» 0 75
Flanelle Oxford, en qualité excellente	» 0 40	» 0 65
Garnitures assortissantes, en soie, velours et peluche	» 1 75	» 2 95
Toile de coton, blanche et écru, double largeur	» 0 26	» 0 44
Foulard alsacien, qualité excellente et impression solide	» 0 27	» 0 45
Foulard alsacien, prima, qualité excell. et impression solide	» 0 33	» 0 55
Zéphir, Batiste et Madapolain alsacien, bonne qualité	» 0 39	» 0 65

Envois
 D'ÉCHANTILLONS DE TISSUS
 pour dames et messieurs
 ET DE MARCHANDISES
FRANCO A DOMICILE
 Gravures haute nouveauté gratis.

Département spécial d'étoffes pour messieurs et garçons:

Bouckin, Velours et Cheviot, environ 140 cm. de largeur, pure laine, prêt à l'usage	Prix par 1/2 aune	Par mètre
Kammgarn, Elbeuf et Loden, environ 140 cm. de largeur, pure laine, prêt à l'usage	à Fr. 1 45	Fr. 2 45
Milaine bernois, environ 130 cm., qualité la meilleure	» 2 95	» 4 95
	» 2 85	» 4 75

ÉCHANTILLONS de nos riches collections, en draps pour messieurs et garçons, sont envoyés franco par retour du courrier.
 Nous attirons spécialement l'attention des Instituts, Sociétés et Recenseurs sur nos prix modérés.
 Prière de bien vouloir se rendre compte des avantages offerts, en demandant les échantillons à

CENTRALHOF **ETTINGER & C^o** **ZURICH**
 Première maison suisse d'Exportation
 P. S. — Envoi à domicile, par retour du courrier, des échantillons de tissus en toutes qualités, pour dames, messieurs et garçons.

ORFÈVRE CHRISTOFLE
 EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
DEUX GRANDS PRIX
 LA MARQUE DE FABRIQUE

COUVERTS CHRISTOFLE
 ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

Sans nous préoccuper de la concurrence de prix qui ne peut nous être faite qu'au détriment de la qualité, nous avons constamment maintenu la perfection de nos produits et sommes restés fidèles au principe qui a fait notre succès :

Donner le meilleur produit au plus bas prix possible.
 Pour éviter toute confusion dans l'esprit de l'acheteur, nous avons maintenu également l'unité de qualité, celle que notre expérience d'une industrie que nous avons créée il y a quarante ans, nous a démontrée nécessaire et suffisante.
 La seule garantie pour l'acheteur est de n'accepter comme sortant de notre maison que les objets portant la marque de fabrique ci-contre et le nom **CHRISTOFLE** en toutes lettres.

CHRISTOFLE & C^o.

POUMADE TANNIQUE
 ROSER, fondant aux CHEVEUX BLANCS
 leur couleur primitive, 6 francs.
TEINTURE UNIQUE instantanée
 Sans lavage (1 seul bain) pour Cheveux et Barbe, 6 fr.
 FILLIOT, 63, Rue Lafayette, Paris
 POMMADE au GUDRON de Dr NYSTEN, contre les Pellicules, 3 fr.

VIN DE VIAL
 Tonique reconstituant
 La plus énergique que
 doivent employer
 Convalescents, Vieillards
 Femmes et Enfants
 débiles

Viande quina phosphatée
 Substances indispensables
 à la formation et au
 développement de la chair
 musculaire
 et du système osseux

Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phthisie, Dyspepsie, Age critique, longues Convalescences. En un mot, tout état de langueur et d'amalgame caractérisés par la perte de l'appétit et des forces.

Lyon — Pharmacie J. Vial, rue de Bourbon, 14. — Lyon

Pour toutes les annonces et réclames devant paraître dans
LE BUND
 s'adresser à l'agence de publicité **HAASENSTEIN ET VOGLER**
 24, place Palud LAUSANNE place Palud 24,
 MONTREUX, VEVEY, SION, GENÈVE, ETC., ETC.,
 fermière de la publicité de ce journal.

SOCIÉTÉ NATIONALE IMMOBILIÈRE
 Société anonyme.
 Capital | Actions 100,000 fr. | 1,100,000 fr.
 Obligations 1,000,000 fr.

Siège social: 50, rue d'Amsterdam, à Paris.

S'inspirant des idées de progrès qui caractérisent notre époque, la Société Nationale Immobilière assure aux petits capitaux presque toujours improductifs qu'elle groupe, un revenu fixe, égal à celui distribué à leurs actionnaires par les grandes banques, le haut commerce et les industries importantes.

Elle a créé à cet effet des Bons d'Épargne à échéance, remboursables de un mois à cinq ans.

Ces bons sont privilégiés, conformément à la loi, et produisent un intérêt qui varie de 5 à 18 %.

Le minimum de dépôt est de 15 francs.

Tout déposant a droit, gratuitement et par chaque fraction de 100 fr., à un titre de la Caisse Mutuelle d'Épargne de Paris, qui lui fait participer à 23 tirages par an d'obligations du Crédit Foncier de France, dont les numéros sont remis, comprenant 471 lots, dont le montant total est de cinq millions deux cent trente-deux mille francs.

Viend de paraître chez moi (en commission) et se vend dans toutes les librairies et papeteries de la Suisse:

LE CALENDRIER DES ARMES SUISSES POUR 1892
 de Rod. Mûnzler & Ad. Sulzberger, peintres.

Il contient, en quatre couleurs, les armes suisses et les armes des 22 cantons, d'après les meilleures origines officielles, dans une exécution toute exacte, héraldique, et dans un encadrement aux ornements doux, ainsi qu'un calendrier aux figures allégoriques et le programme pour la fête de la fondation de Berne.

Il est un guide authentique pour tous ceux qui s'intéressent aux dessins classiques et un joli souvenir de la fête fédérale centenaire et de la fête de la fondation de Berne.

na2979z-4344 M. Hügli, papeterie, Berne.

INSTITUTION DOCTEUR SCHMIDT
Saint-Gall.

Etablissement spécial pour l'étude sérieuse et pratique des langues modernes, des sciences commerciales et industrielles. Correspond. commerce en quatre langues; bureau commerce. Education et instruction complètes. Préparation solide à tous les examens. Méthode rationnelle individuelle. Système de petites classes, succès constants depuis la fondation. Soins dévoués. Vie de famille. Situation superbe et salubre. 3789z-4275

Demandeur prosp. et listes de préf. de parents au Directeur: D^r SCHMIDT, prof.

R. GIESBRECHT
 3, Kreuzgasse BERNE Kreuzgasse 3.

Peinture sur verre pour églises et constructions particulières dans tous les styles. — Peintures de genre, armoiries, restaurations d'anciennes peintures sur verre, etc.

Gravure sur verre vitres décorées, en blanc et en couleurs, pour restaurants, portes de vestibules, plafonds de verre, vitres d'omnibus et de lanternes.

Vitrerie artistique pour chambres antiques, brasseries et cafés, vitres rondes et tous les travaux de scelage géométrique des vitres au moyen du plomb. 5225z-4352

Fabrication de réflecteurs de lumière diurne pour donner du jour aux locaux obscurs.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le lundi 17 août 1891, à 3 heures après midi, dans la salle de la Justice de Paix, Palud 2, Lausanne, il sera vendu, aux enchères publiques, l'actif de la Société Treichler et Penard, en liquidation.

Cet actif comprend tout le matériel de fabrication de la burette inextinguible et le fonds de magasin, savoir:

- 1° Les marchandises en magasin ouvertes et non ouvertes et en cours de fabrication.
- 2° Les machines, outillage et mobilier.
- 3° Le brevet suisse.

Mise à prix, fr. 3500.
 Mise à prix, fr. 1200.
 Mise à prix, fr. 1000.

Ces trois catégories de choses seront d'abord exposées en vente séparément, puis ensuite en bloc.

Les adjudicataires devront prendre livraison avant le 25 septembre prochain.

La mise à lieu au comptant ou contre dépôt de garanties. — Pour visiter, s'adresser au sousigné.

Lausanne, le 22 juillet 1891.

Pour le Trib. arb. chargé de la liquidation, Allamand, notaire.

VICHY
SOURCE S'-YORRE
 au LARBAUDS-YORRE, Ph^o-Placo Lucas, à VICHY
 La plus fraîche et par suite la plus gazeuse et la moins altérable par le transport, souveraine contre les maladies du foie, de l'estomac et des reins, le diabète, la gravelle et la goutte.
 Prix: 20 fr. la Caisse de 50 bouteilles en Gare de Vichy.
 Pour éviter toute surprise, exiger la signature ci-contre au bas de la bouteille et l'étiquette de chaque bouteille.

Dépôts: Lausanne, Ph^o Fischl, Feyler, Grandjean, Cadonau; à Vevey, Buhlmann, Germond; à Montreux, Rabin.

Elixir Stomachique de Mariazell.
 Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, indigestion, flatulences, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, maux de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vertiges, affections rhumatismales, indigestion de foie, hémorrhoides, etc.

Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, Iscon double Fr. 1.90.

Dépôt central: pharmacie Schützengasse C. Brady à Kreuzlingen (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez Paul Hartmann pharmacien à Steckborn, Dept.

HOTEL-PENSION DE BROCHET
 BEX, Vallée du Rhône, Suisse.

Ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} novembre. Excellentes chambres. Table soignée. Prix très modérés. Bains. Eau salée et eau mère. Grands jardins et beaux ombrages. Vue splendide sur les Alpes. Voitures; omnibus à la gare.

PASCHE frères, propriétaires. 2923

A vendre en totalité ou par lots

une usine située en France, sur la frontière (4 km. Vallorbes), comprenant:

- 1° Grands ateliers rez-de-chaussée, propres à l'installation de filatures, tissages ou industries mécaniques. Turbine 120 chev., machine à vapeur 100 chev., usine à gaz. Logements d'ouvriers, etc.
- 2° Divers grands ateliers à plusieurs étages, convenant bien pour fabricants d'horlogerie, pièces à musique, etc. de 100 et 60 chevaux, mach. à vapeur 50 chev. Logements d'ouvriers et de maître.
- 3° Deux ateliers avec logements, force hydraul. 30 à 40 chev.
- 4° Grands locaux ayant servi de forge et laminoirs, 3 turbines 100, 70, 20 chev., mach. à vap. 100 chev., vastes halles, logements d'ouvriers, etc.
- 5° Scierie mécanique, turbine 50 chev., mach. à vap. 20 chev.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Vandael aîné & Cie, à La Ferrière s/Joigne (Doubs), France. 4218

Krebs-Gygax
 Schaffhouse

A chaque instant surgissent de nouveaux Appareils de reproduction. Sous astuce de noms divers, aussi romants que possible, ils promettent tous de véritables miracles.

Comme un métier apparaît la Nouvelle invention, pour disparaître tout aussi promptement. Seul le véritable hétérographe est devenu et restera encore de longues années le meilleur et le plus simple des appareils de reproduction. Prospectus gratuits et fo. sur demande à Krebs-Gygax Schaffh.

Une maison suisse
 [4333] demande des agents-voyageurs actifs et honnêtes pour la vente des obligations à primes. Bonnes conditions. S'adresser sous chiffre H 2500 Z, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.

4332. Une jeune fille allemande, comprenant un peu le français, cherche, pour l'automne, une place dans un hôtel ou pension, pour femme de chambre.
 Ecrire à Emilie Weber, Kurhaus Victoria, Berne. n65249z

UNE JEUNE FILLE
 [4318] de 17 ans, intelligente et active, désire se placer pour le milieu de septembre ou plus tard, comme volontaire, dans la Suisse française, afin de se perfectionner dans cette langue.
 Adresse: Caspar Alphanalp, Brünig, près de Meiringen (canton de Berne).

ON CHERCHE
 [4349] pour une villa, à la campagne, près de Zurich, UNE JEUNE FILLE d'un caractère doux et facile, d'une parfaite honnêteté et d'une bonne santé. Elle doit savoir faire les robes pour habiller une demoiselle et rapicorer le linge, être en général très habile et exacte avec l'aiguille. S'adresser, à Mme Eimendorst, villa Frankenberg, Wipkingen, près Zurich.

UN JEUNE HOMME
 [4345] de 21 ans, bien recomman-
 dé, intelligent, connaissant les tra-
 vaux de la campagne et des jar-
 dins, les soins et la conduite des
 chevaux, cherche une place.
 S'adresser à M. Dr Meistreray,
 à Favières, près Rolle.

Une jeune fille
 [4348] d'environ 19 ans, désire-
 rait trouver, à Lausanne, une place
 comme fille de cuisine ou
 sommelière, ayant déjà fait du
 service dans une grande gare,
 ainsi que dans un bureau, etc.,
 à disposition. — S'adresser sous
 chiffre Zc 5376 B, à Haasenstein
 & Vogler, à Berne.

Un ménage
 [4351] de toute confiance, avec un
 seul enfant, cherche place de
 jardinier, concierge ou gar-
 de-proprière. La femme est
 très bonne cuisinière. — Excel-
 lentes références. S'adresser à M.
 de Reding, à Vinzel par Gilly.

UN JEUNE HOMME
 [4353] insulaire et bon musicien,
 cherche une place de précep-
 teur, ou dans un bureau, etc.,
 pour se perfectionner dans la lan-
 gue française. Adresser les offres
 à R. Schumacher, Lengnau,
 Argovie.

4342. Une demoiselle désire une
 place comme
GOVERNANTE
 la personne se trouvera ces jours-
 ci à l'hôtel de la gare, à Ve-
 vey, si toutefois la personne ne
 s'y trouve plus, s'adres. Cendrier,
 25, Genève.

UN JEUNE HOMME
 ayant reçu une bonne instruction,
 est demandé comme volontaire
 par une maison suisse, à Turin.
 Notions du français et de l'italien
 désirées, mais pas absolument né-
 cessaires. Place payée et assurée
 en vue pour un jeune homme ca-
 pable. Offres sous H 2720 T, à Haas-
 enstein & Vogler, Zurich. 3928

UNE JEUNE FILLE
 [4343] parlant les 2 langues, cher-
 che à se placer comme femme de
 chambre ou bonne d'enfants. Elle
 voyageait.

DEMANDE DE PLACE
 4322. Un Vaudois, âgé de 36
 ans, demande une place de
 garde et de surveillant de
 propriété. Pour renseignements,
 s'adresser à M. F. Chaboz, Saint-
 Laurent 23, Lausanne.

RÉDACTEUR 4256
 Le poste de rédacteur du Jour-
 nal suisse des langages et confi-
 seurs est à repouvoir pour le 1^{er}
 octobre prochain. La connaissance
 de l'allemand et du français est in-
 dispensable. Pour tous renseigne-
 ments, s'adresser à M. J.-J. Wus-
 cher, Serre 4, à la Chaux-de-Fonds.

VINS & SPIRITUEUX
 4315. Représentant est deman-
 dé par une des meilleures mai-
 sons de Bordeaux. La maison of-
 fre des conditions de faveur à
 présentoir au voyageur ayant
 clientèle et désirant changer de
 maison. Ecrire à MM. Faget &
 Cie, 21 et 16, rue Poquet d'or, à
 Bordeaux (France). n6323z

AVIS
 aux collectionneurs
 d'événements et médailles de tir fédérales.
 4350. Quelques pièces bien con-
 servées des tirs 1852, 44, 47, 53,
 57 à 1890, en argent, 1844, 87 et
 1890, en bronze, sont à vendre.
 Authentifié garanti.
 Marius Chessex, Territet.

A VENDRE
 [4347] sous Lausanne,
jolie propriété
 avec jardins et pelouse ombragée,
 belle vue. Convientrait particu-
 lièrement pour pensionnat ou
 pension d'étrangers, vu sa
 situation et l'aménagement de la
 maison. S'adr. au notaire Ru-
 gonnet, place St-François 13, à
 Lausanne.

A VENDRE
 à 3 minutes de la gare Granges-
 Marnand et au croisement des
 routes Payerne-Moudon et Esta-
 vayer-Romont, le

Café de la Poste
 avec grande vue, jardin et au-
 tre terrain, le tout de 47 ares. On-
 tre le café, cette propriété peut
 être utilisée pour tout autre com-
 merce ou industrie et par sa po-
 sition exceptionnelle elle offre un
 rapport sûr à un acheteur intelli-
 gent.
 S'adresser au notaire Ch.
 Bersier, à Payerne. 4262

Voitures neuves et d'oc-
 casion pour grands
 et petits chevaux.
 Vente et achat, location, échange
 et réparations.
 Rivolet, Eaux-Vives 39,
 Genève. 2264

ALDORFER
 [3032] meublé le château de
 Grogny près Moudon. S'adresser à
 M. Berthoud, à Meyriez.

4322. Pour des suites, apparte-
 ments meublés ou non, de
 5 à 8 chambres, très bien situés.
 S'adr. à M. Guinand, Longeraie 2.